ÉCONOMIE

Bombardier sous une pluie de critiques

Page C 1

CULTURE

Une exposition de Kazemi censurée à Montréal

Page C 10

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVI N° 127 ◆ LE MERCREDI 8 JUIN 2005 87¢ + TAXES = 1$

Climat: le doute est levé

Onze académies des sciences réclament une action immédiate

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Les académies des sciences des pays du G8 et celles des trois plus gros pays en voie de développement consommateurs de pétrole — la Chine, l'Inde et le Brésil — ont fait hier un geste politique sans précédent en signant une déclaration commune à Londres, affirmant que le doute entretenu par certains à l'endroit des changements climatiques ne justifie plus l'inaction et qu'au contraire, il faut *«enclencher immédiatement»* un plan d'action planétaire pour conjurer cette menace globale.

Le réchauffement doit être attribué aux activités humaines

La déclaration faite par les meilleurs scientifiques des plus importants pays de la planète, dont les porte-parole n'ont pas hésité à stigmatiser l'inaction des États-Unis, a immédiatement été suivie à Washington par une déclaration du président américain, George W. Bush. Ce dernier a tenté d'atténuer cette nouvelle pression internationale en déclarant que, *«sur les changements climatiques,* [il a] *toujours dit qu'il s'agissait d'un grave problème à long terme auquel il faut s'attaquer»*. Le président américain n'a toutefois pas précisé ce qu'il entendait par *«long terme»*.

Ce dernier sortait d'une rencontre avec son allié Tony Blair, le premier ministre de la Grande-Bretagne et président de la prochaine conférence du G8 qui se tiendra les 6 et 7 juillet à Gleneagles, en Écosse. Tony Blair a hissé le dossier des changements climatiques et celui de l'aide aux pays en voie de développement en tête de l'ordre du jour.

Les États-Unis, qui constituent 5 % de la population

VOIR PAGE A 10: **CLIMAT**

Un petit coup de pouce à Blair

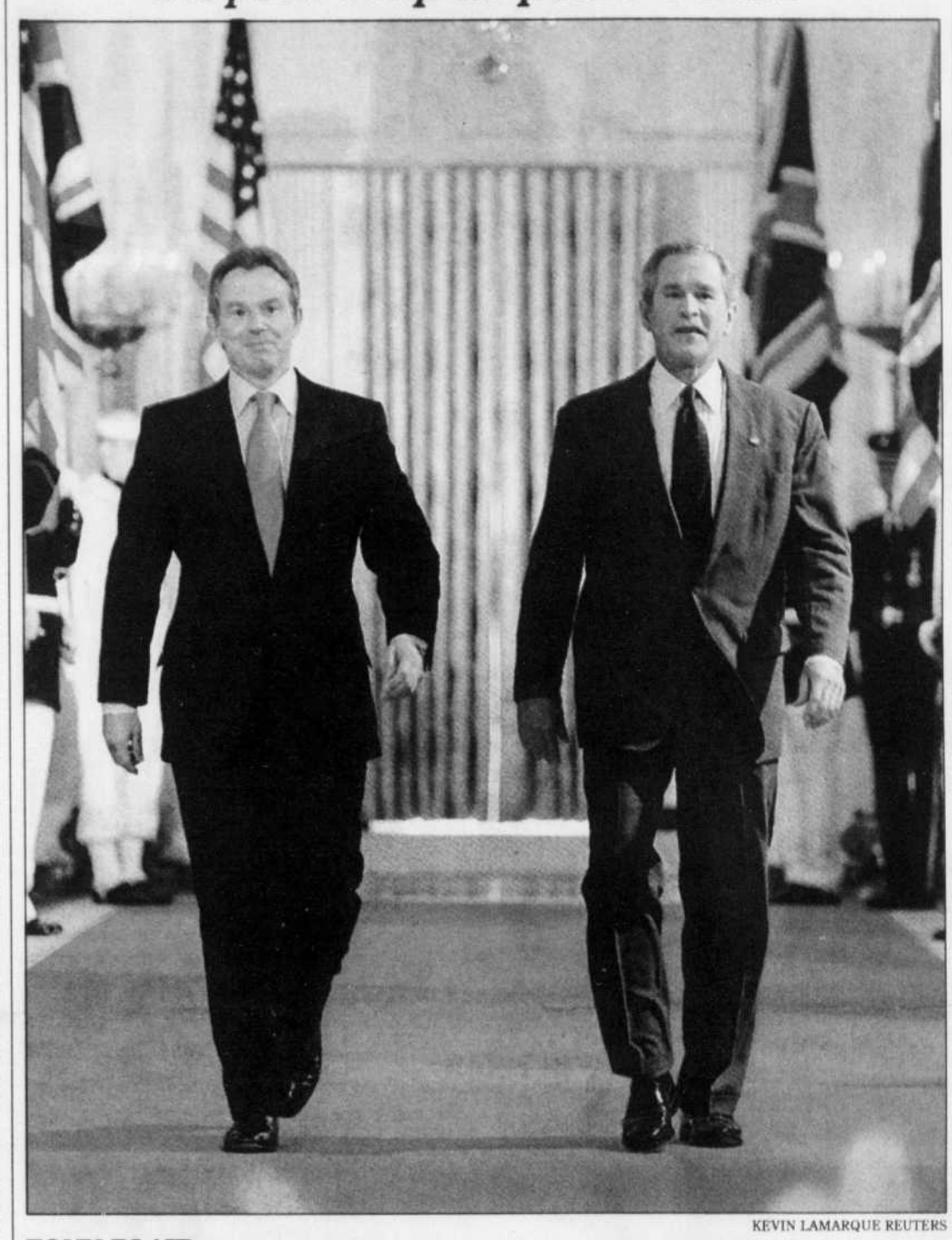

KEVIN LAMARQUE REUTERS

TONY BLAIR *et George W. Bush se sont rencontrés hier avant la réunion du G8. Le président américain a annoncé une augmentation de l'aide de son pays à l'Afrique. Les deux hommes ont convenu de proposer à leurs collègues un allégement, sinon un effacement, de la dette des pays les plus pauvres. Bush s'est par ailleurs dit préoccupé par le réchauffement climatique. Voir texte en page A 7.*

Boisclair courtisé pour relayer Duceppe

KATHLEEN LÉVESQUE
ALEC CASTONGUAY

Des supporters de la venue de Gilles Duceppe dans la course à la chefferie du Parti québécois tentent de convaincre l'ancien ministre André Boisclair de faire le saut à la tête du Bloc québécois, question de ne pas laisser le parti frère orphelin sur la scène fédérale. Ce scénario offrirait un tandem alliant l'expérience au renouveau.

Gilles Duceppe

Comme l'a appris *Le Devoir* de sources généralement bien informées, des discussions ont été entamées dès lundi afin de trouver une solution à la situation délicate dans laquelle se trouve plongé M. Duceppe. Si le chef bloquiste fait le saut sur la scène québécoise, ce n'est pas une mais deux courses au leadership qui seront déclenchées, souligne un allié de M. Duceppe au sein du PQ.

«Et ça doit se faire rapidement parce qu'il est impensable que Gilles mène ses troupes lors des élections fédérales en attendant de s'en venir au PQ. Ça serait intenable. Chaque parti doit avoir un nouveau chef dès l'automne. Avec Boisclair, ça ferait un bon tandem. La cote de popularité de Gilles comme leader souverainiste est excellente et André symbolise le vent de renouveau attendu», ajoute cette personne.

L'idée d'avoir une figure de remplacement connue pour diriger le Bloc advenant le départ de Gilles Duceppe n'est pas farfelue. Une source bloquiste a affirmé au *Devoir* qu'elle avait entendu le scénario Boisclair

VOIR PAGE A 10: **RELAIS**

Le 1 % n'est pas une garantie de qualité en formation de main-d'œuvre

ÉRIC DESROSIERS

Il est temps, pour le Québec, de *«travailler sur la qualité plutôt que sur la quantité»* en matière de formation de la main-d'œuvre, estime la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), Michelle Courchesne.

Michelle Courchesne

Est-ce que cela veut dire que les entreprises pourraient être libérées de leur obligation d'y consacrer 1 % de leurs masses salariales en échange d'une amélioration du niveau de leur formation, ou que le 1 % ne peut plus être vu comme un minimum suffisant? La réponse dépend de la personne à qui vous posez la question: aux patrons ou aux employés.

Adoptée en juin 1995, la Loi favorisant le développement de la main-d'œuvre, communément appelée loi 90, ou loi du 1 %, stipule que son ministre responsable doit faire, tous les cinq ans, un rapport sur sa mise en œuvre ainsi que sur l'opportunité de la maintenir en vigueur ou de la modifier.

Le deuxième rapport quinquennal devrait être déposé d'ici la fin de la session parlementaire, dans

VOIR PAGE A 10: **FORMATION**

■ **Formation continue des travailleurs: des progrès, mais pas assez**

Un dossier à lire en page C 4

INDEX

Annonces	C 5	Éditorial	A 8
Avis publics	C 8	Idées	A 9
Bourse	C 2	Météo	C 4
Carrières	C 6	Monde	A 7
Culture	C 10	Mots croisés	C 4
Décès	C 4	Sports	C 8
Économie	C 1	Télévision	C 9

Le Rwanda fantôme de Gentille et Valcourt

Robert Favreau porte à l'écran le roman
Un dimanche à la piscine à Kigali

ODILE TREMBLAY

Kigali — Les fantômes flottent partout sur Kigali, dans ses montagnes omniprésentes (humblement appelées collines) et ses vallons, sur les visages indéchiffrables des Rwandais, polis, gentils, réservés en diable. Les désignations Tutsis et Hutus, imprimées sur les papiers d'état civil jusqu'en 1994, sont devenues taboues. Allez vous risquer à interroger quiconque sur son groupe ethnique... Désormais tous Rwandais, pour le meilleur et pour le pire des mémoires hantées.

Aujourd'hui, le cinéma renouvelle à sa manière le génocide

Quant à Kigali, elle paraît construite à la campagne, avec des champs entre les maisons, des collines dont les tracés urbains n'en finissent plus de serpenter. Rien à voir avec l'Afrique subsaharienne, si aride. Ici, le paysage est vert, l'architecture presque coquette, les routes bien asphaltées. La pauvreté pourtant immense, mariée au sida, se cache du mieux qu'elle le peut. Il faut dire que le régime dictatorial nettoie les vitrines et balise les artères du pays. Le contraste entre les prés verdoyants et le souvenir du génocide qui, en 1994, a fait périr 800 000 personnes en 100 jours à peine crée le malaise. Chaque coin de rue, chaque virage des routes en lacets a peut-être été témoin d'un massacre. La terre déjà rouge a épongé bien des ruisseaux de sang.

C'était il y a 11 ans. Hier, en somme. Mais comment les bourreaux des uns et les victimes des autres peuvent-ils continuer à vivre coude à coude dans ce ventre surpeuplé du continent noir? On garde l'impression d'être assis sur un volcan à peine endormi dans ce pays avide de reconstruction, muré dans le silence. Des militaires armés sont postés un peu partout. Le Rwanda retient son souffle.

VOIR PAGE A 10: **KIGALI**

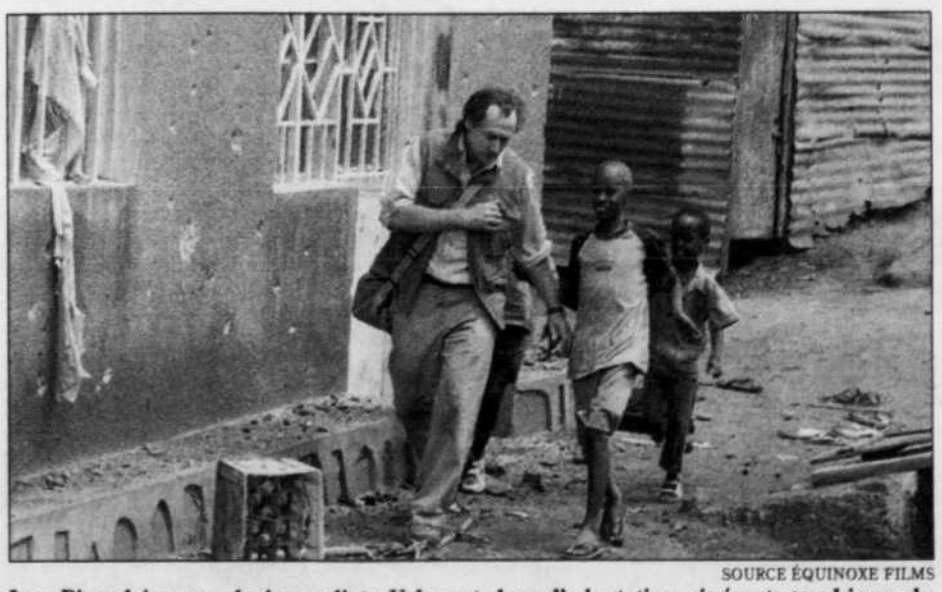

SOURCE ÉQUINOXE FILMS

Luc Picard incarne le journaliste Valcourt dans l'adaptation cinématographique du roman de Gil Courtemanche.

SANTÉ

L'électrochoc, un traitement controversé de plus en plus prescrit

En quinze ans, le recours aux électrochocs a doublé au Québec, révèle le comité Pare-chocs, et les femmes âgées font massivement les frais de cette augmentation. Bien que le Collège des médecins se fasse très rassurant quant aux vertus de cette technique, la porte-parole en matière de santé, Louise Harel, juge qu'il y a matière à débat. Le ministre de la Santé a promis de faire la lumière sur cette question.

■ **À lire en page A 6**

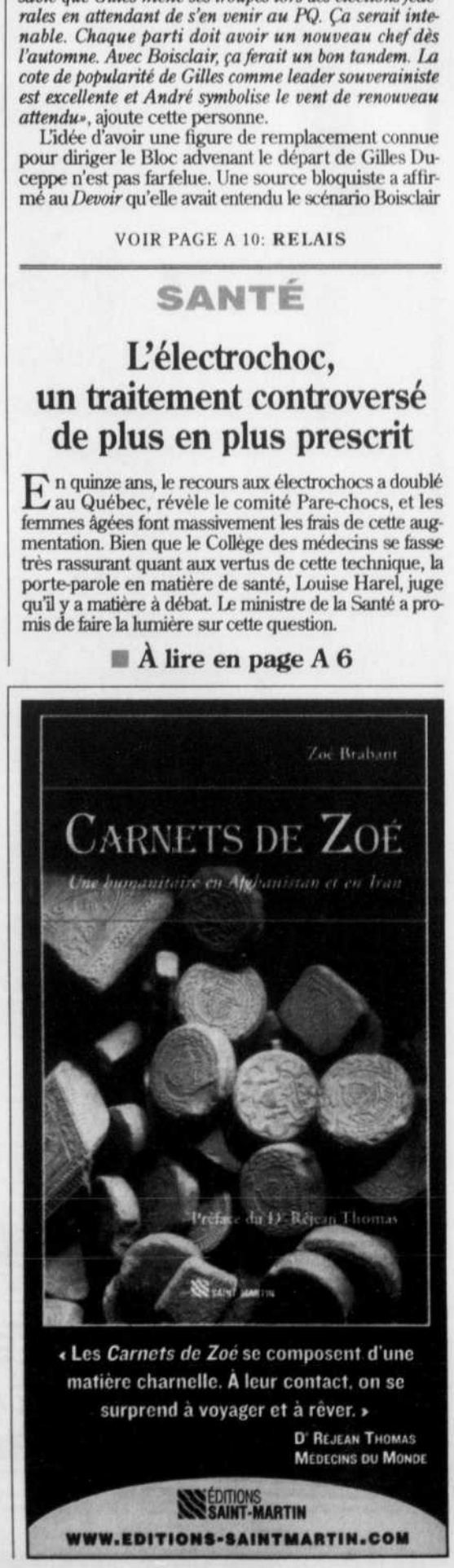

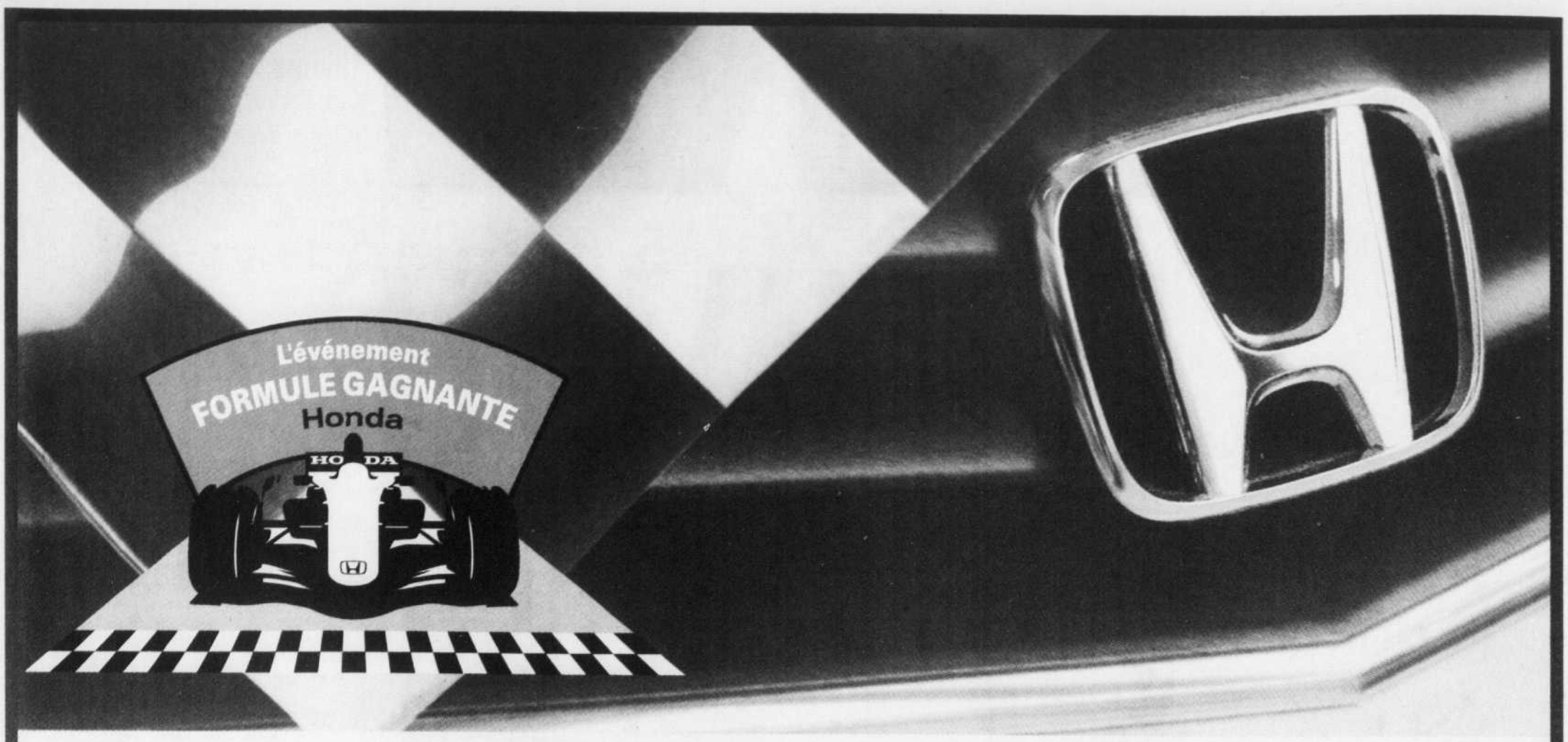

0$ comptant en location

Berline ou Coupé Civic DX 2005	Berline ou Coupé Civic SE 2005
En location	**En location**
198$*	**218$***
par mois/60 mois	**par mois/60 mois**

0$ dépôt de sécurité

Incluant 120 000 km
Transport et préparation inclus en location seulement

Berline Civic Si illustrée

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS HONDA**

OUI, ON A FAIT LE PLEIN
Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les véhicules neufs 2005 mentionnés ci-après. Période de location 60 mois. Berline ou Coupé Civic DX 5 vitesses (modèle ES1515PX et EM2115P) et Berline ou Coupé Civic SE 5 vitesses (modèle ES1535PX et EM2125PX). Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Berline ou Coupé Civic DX 5 vitesses (modèle ES1515PX et EM2115P) : a) 198 $, b) 0 $, c) 11 880 $. Berline ou Coupé Civic SE 5 vitesses (modèle ES1535PX et EM2125PX) : a) 218 $, b) 0 $, c) 13 080 $. Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photo à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. **Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750 $ sur certains modèles.

POLITIQUE

Manon Cornellier

Le dilemme de Duceppe

Depuis le coup de tonnerre provoqué par la démission surprise du chef du Parti québécois, Bernard Landry, samedi, tous les yeux sont tournés vers le chef bloquiste Gilles Duceppe. Pour beaucoup, les dés sont déjà jetés. Le leader souverainiste le plus populaire de l'heure n'a pas le choix. Il doit se lancer dans la course à la direction du PQ.

Les choses ne sont pas si simples et quiconque croit savoir avec certitude ce que fera le chef bloquiste se méprend. Il n'y a pas de doute que si on analyse le tout sous l'angle traditionnel de l'ambition personnelle et de la quête du pouvoir, on peut seulement conclure que Gilles Duceppe sautera dans l'arène.

Gilles Duceppe

Personne ne peut rester insensible à la possibilité de devenir chef d'un parti auquel les sondages promettent le pouvoir. Ce n'est pas tous les jours qu'on voit miroiter la chance de devenir premier ministre du Québec. Il y a de quoi flatter l'ego de n'importe quel politicien, et résister à pareil appel du pied est loin d'être facile.

Mais si on examine la situation en fonction de la cause souverainiste que Gilles Duceppe sert depuis 15 ans sur la scène fédérale, plus rien ne peut être tenu pour acquis. Même chose quand on tient compte de la nature de l'homme lui-même.

Cette cause a été et reste la principale source de motivation du chef bloquiste. C'est pour elle qu'il a pris le risque de se lancer en politique en 1990 et a accepté de vivre, pendant trois ans, ce que les bloquistes appelaient alors leur traversée du désert. Trois années, de 1990 à 1993, passées à faire tapisserie dans le fond de la Chambre des communes, à bûcher sans ressources pour se faire remarquer, à subir les quolibets et l'agressivité des députés des autres partis.

Gilles Duceppe est aussi un homme qui tient à respecter ses engagements, quitte à rater le train. En 1990, lorsqu'il s'était offert pour être le premier candidat du Bloc québécois dans Laurier-Sainte-Marie, il avait posé une condition. Il devait pouvoir terminer la ronde de négociations qu'il menait alors pour des travailleurs de l'hôtellerie. Alors que la date de l'assemblée de mise en nomination approchait, il était absorbé dans un marathon de pourparlers cruciaux. Heureusement pour lui, une entente de principe est survenue après une soixantaine d'heures ininterrompues de négociations, et moins de 48 heures avant l'assemblée en question. Si cela n'avait pas été le cas, il aurait pris le risque de manquer son rendez-vous avec l'histoire, par fidélité envers les employés qu'il représentait.

Quinze ans plus tard, ses amis le disent, il est devant le même déchirement. Encore une fois, il doit soupeser ses engagements envers son parti, ses députés et ses militants et ce qu'il considère comme les besoins de la cause. Gilles Duceppe n'est pas le genre à faire une vente de feu à Ottawa pour se précipiter à Québec. La dernière chose qu'il voudrait, c'est que le Bloc sorte affaibli de l'opération.

M. Duceppe s'est engagé à mener les troupes bloquistes durant la prochaine élection fédérale, qui peut survenir à tout moment et au plus tard en mars prochain, si le premier ministre Paul Martin tient parole. M. Duceppe a aussi toujours cru qu'il fallait une présence bloquiste solide à Ottawa pour paver la voie à une victoire péquiste lors des prochaines élections provinciales et pour préparer la tenue d'un référendum. Quitter maintenant provoquerait des problèmes d'intendance importants.

Si la santé du mouvement souverainiste est par conséquent sa première préoccupation, beaucoup de choses entravent son départ d'Ottawa. Sa démission priverait le Bloc d'un leader expérimenté à la veille des élections, sans pour autant en garantir un au Parti québécois.

En effet, il n'est pas assuré de remporter la course. S'il échouait, le mouvement souverainiste perdrait son porte-étendard le plus apprécié. S'il l'emportait, le pari de son leadership ne serait pas automatiquement gagné. Il n'aurait environ que 18 mois pour voir si la greffe prend bien et s'initier aux dossiers provinciaux. Le PQ a une culture politique très différente de celle du Bloc. Il est aussi, comme on l'a vu avec Lucien Bouchard, réfractaire au style de leadership discipliné et strict que Gilles Duceppe a fait sien. Le chef bloquiste fait aussi partie de la frange souverainiste modérée. Pragmatique, il est allergique aux stratégies jusqu'au-boutistes et aurait sans doute du fil à retordre avec l'aile radicale du PQ.

Il amènerait avec lui des acquis importants, c'est sûr. Homme de parole rigoureux, discipliné, dur à l'ouvrage, il a consacré beaucoup de temps à bâtir des ponts avec les communautés culturelles, à moderniser les arguments en faveur de la souveraineté, à établir des contacts avec le Canada anglais. Comme représentant du Bloc au sein des coalitions souverainistes qui ont pavé la voie au référendum de 1995 puis comme chef du BQ, il a sillonné le Québec et établi des contacts à travers la province. Personne non plus ne met en doute ses convictions souverainistes.

Mais comme chef péquiste, M. Duceppe devrait traverser une période de mise à l'épreuve et l'expérience a montré combien le passage d'Ottawa à Québec est loin d'être facile. Si cela ne fonctionnait pas, le mouvement souverainiste se retrouverait avec deux partis au leadership ébranlé et ce, au moment même où il estime vivre une de ses périodes les plus prometteuses.

En fait, il n'y a qu'un seul endroit où Gilles Duceppe a l'assurance d'être utile au mouvement souverainiste et c'est à Ottawa. À moins que le congrès au leadership du Parti québécois ait lieu après les élections fédérales et qu'un successeur solide et de calibre émerge pour le remplacer au Bloc. À moins aussi que les souverainistes veuillent vraiment Gilles Duceppe pour chef et soient décidés, pour une fois, à se ranger derrière lui sans chercher à le dévorer.

mcornellier@ledevoir.com

L'Assemblée nationale rend hommage à Bernard Landry

Jean Charest rappelle notamment que c'est lui qui a signé la Paix des Braves

Grand leader, homme de culture et de courage, guerrier amoureux fou de son pays, une pluie d'épithètes est tombée à l'Assemblée nationale, qui a rendu hommage à Bernard Landry.

ROBERT DUTRISAC

Québec — En l'absence du principal intéressé, l'Assemblée nationale a rendu hommage hier au chef démissionnaire Bernard Landry en adoptant une motion reconnaissant *«son immense contribution à la politique québécoise de même qu'au développement économique, culturel et social du Québec»*.

La nouvelle chef de l'opposition officielle, Louise Harel, le premier ministre Jean Charest, le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, la leader parlementaire de l'opposition officielle, Diane Lemieux, le whip du Parti québécois, Michel Morin, la présidente du caucus des députés du PQ, Agnès Maltais, et le député de Richelieu, Sylvain Simard, qui a côtoyé M. Landry pendant plusieurs décennies, ont décliné les nombreuses qualités de cet homme qui a consacré plus de 40 ans de sa vie à la sphère publique.

Jean Charest a rappelé trois débats ou événements où Bernard Landry a fait sa marque: la bataille du *«professeur Landry»* — il avait pris congé de la politique après sa défaite électorale en 1985 — en faveur du libre-échange, le déficit zéro et la Paix des Braves. Cette entente avec le peuple cri, qui met fin à *«des décennies d'incompréhension et de tension»*, est un legs qu'il a laissé à l'ensemble des Québécois, a-t-il dit. *«La Paix des Braves est plus qu'une reconnaissance mutuelle entre deux peuples, il s'agit de la clé d'une nouvelle vision de développement concerté entre le peuple cri et le Québec.»*

M. Charest a décrit M. Landry comme un adversaire coriace. *«Bernard Landry est l'un des meilleurs adversaires politiques que j'ai eus à affronter lors de débats publics — et j'en ai fait quelques-uns au cours de ma carrière; je pense pouvoir dire qu'il était certainement parmi les meilleurs et les plus redoutables»*, a-t-il dit.

Louise Harel a loué *«le grand homme»*, qui figure en très bonne place *«dans le panthéon des bâtisseurs du Québec moderne»*. La chef de l'opposition officielle a souligné sa profonde connaissance du Québec ainsi que sa fidélité *«à son projet de vie: celui de bâtir le Québec et d'en faire un pays»*.

CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

Moment historique, Ted Moses, le grand chef du Grand Conseil des Cris, et Bernard Landry, premier ministre du Québec, scellent leur entente par une poignée de main. Hier, Jean Charest a retenu la Paix des Braves comme l'une des plus grandes réussites de Bernard Landry.

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, a signalé *«l'éventail assez incroyable de sa contribution»* à la Révolution tranquille et dans le débat sur le libre-échange, notamment. Sa passion mais aussi sa grande culture, son érudition et sa grande connaissance du Québec ont fait de lui *«un tribun exceptionnel»*, estime M. Dumont. Cette passion s'est manifestée dans son discours de samedi annonçant sa démission: *«la dignité et la passion qu'il a mises même dans ce discours très dur»* à prononcer pour M. Landry, a-t-il fait observer.

Compagnon de route de Bernard Landry, Sylvain Simard a exprimé son incompréhension devant les résultats de ce vote de confiance, *«inacceptables»*, juge-t-il, qui ont entraîné le départ du chef. *«Je vous dirai ma douleur devant le sort injuste réservé au meilleur d'entre nous»*, *«le leader d'un parti qui mène largement dans tous les sondages par une marge historique, le leader d'une cause, la souveraineté nationale, à laquelle adhère désormais une majorité»* de Québécois.

Lyrique, le député de Richelieu a livré un panégyrique dans lequel il a glorifié *«la profonde richesse de cette intelligence, la culture profonde de ce grand intellectuel, le courage indomptable de ce guerrier amoureux fou de son pays»*. Comme René Lévesque avant lui, il est *«de la race des libérateurs de peuple, fauché en plein vol au moment où il allait atteindre l'idéal de sa vie»*, a lancé M. Simard.

Réprimant ses larmes, Diane Lemieux a décrit un homme *«extrêmement attentif aux autres»*, *«un grand leader»*, et pour elle *«un compagnon admirable»*. Agnès Maltais a dit de M. Landry qu'il est *«un leader exemplaire, un homme qui a une très haute idée de la nation québécoise et de l'avenir qu'il lui souhaite»*, d'une *«loyauté indéfectible envers la cause de la souveraineté»*.

Le Devoir

EN BREF

Mariage gai: des craintes à apaiser

Ottawa — Le comité législatif qui étudie le projet de loi sur le mariage de couples de même sexe pourrait considérer quelques aménagements pour tenter de calmer une crainte des opposants à la mesure. Le député du Bloc québécois Richard Marceau évalue la possibilité de présenter un amendement qui apaiserait l'inquiétude d'organisations religieuses de se voir retirer leur statut d'organisme de charité si elles refusent de célébrer des mariages entre conjoints de même sexe. *«À mon avis, c'est une crainte non fondée, mais si c'est une crainte qui les habite, pourquoi ne pas la calmer en écrivant noir sur blanc dans le projet de loi qu'aucune de ces organisations* [...] *ne perdrait son statut»*, a expliqué M. Marceau, précisant que la protection de la liberté de religion et le droit à l'égalité sont deux choses *«fondamentales»*, au même niveau. Cet amendement, s'il était présenté, n'enlèverait rien aux principes et objectifs du controversé projet de loi, qui suscite des déchirements au sein des troupes libérales. L'un des plus farouches opposants au mariage gai parmi les libéraux, le député Pat O'Brien, a même claqué la porte, lundi, à cause de son désaccord avec son parti sur cette question. Après cette défection, le premier ministre Paul Martin a tenu à rencontrer une douzaine de députés libéraux dissidents pour tenter de les rassurer. M. Martin était préoccupé par la rumeur qui voulait que M. O'Brien et ses alliés au sein du caucus pourraient être tentés de renverser le gouvernement lors d'un vote de défiance pour provoquer des élections, ce qui aurait pour impact de faire dérailler le projet de loi. Aux Communes, chaque vote compte pour maintenir le gouvernement minoritaire en place. Hier, les députés qui ont rencontré le premier ministre ont répété qu'ils n'avaient pas l'intention de renverser le gouvernement mais visent plutôt à tenter d'imposer des amendements. *«À quoi cela servirait* [de faire tomber le gouvernement]*?»*, a fait valoir le libéral Paul Szabo. Son collègue Alan Tonks est du même avis, lui qui fait remarquer que l'idée de voter contre le gouvernement pour le renverser n'est pas sérieuse. Par contre, à leur avis, le projet de loi ne procure pas suffisamment de garanties pour protéger la liberté de religion. – *PC*

Les Communes blâment le juge Robert

Ottawa — La Chambre des communes a adopté hier une motion du Bloc québécois dénonçant le juge en chef du Québec, Michel Robert, pour ses propos selon lesquels les souverainistes ne devraient pas accéder à la magistrature de nomination fédérale. La résolution a été adoptée par un vote de 157 contre 124. Tous les députés de l'opposition l'ont appuyée, tandis que les libéraux s'y sont objectés, la considérant *«inconstitutionnelle»*. Le texte associe les déclarations du juge Robert à de la *«discrimination basée sur l'opinion politique»*. Il prévoit aussi la création d'un sous-comité parlementaire qui aura pour mandat d'étudier le système fédéral de nomination des juges et de formuler, d'ici le 31 octobre prochain, *«des recommandations de réforme, notamment dans le but d'éliminer du processus la partisanerie politique»*. Le ministre de la Justice, Irwin Cotler, a soutenu que l'initiative ne modifierait pas l'action du gouvernement dans cette affaire. *«Le Bloc lui-même a déposé une plainte au Conseil canadien de la magistrature»*, a-t-il rappelé à sa sortie des Communes. *«On va laisser la plainte et le processus continuer.»* – *PC*

Valérie 7 ans,

a un retard de langage, elle attend les services d'une orthophoniste

Noémie 13 ans,

a un problème de consommation, elle obtiendra un rendez-vous avec le psychoéducateur de son école dans plusieurs mois

Émile 16 ans,

cherche sa vocation, il ne pourra pas rencontrer un conseiller d'orientation avant son inscription au cégep

Parce que tous nos jeunes ont droit à des chances égales, le gouvernement doit garantir l'ajout de professionnelles et de professionnels dans nos écoles !

Centrale des syndicats du Québec

Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (CSQ)

CSQ

Les services professionnels : essentiels à la réussite !

04105-2105

Sauver, chaque année, la vie de 13 000 Québécois et Québécoises :

Un vrai choix de société !

LOI SUR LE TABAC

Lettre ouverte à Jean Charest

Il faut de la vision et du courage pour changer une norme sociale.

Choisir de protéger la santé publique des Québécois et des Québécoises, c'est faire preuve d'un sens fondamental des responsabilités.

Votre ministre de la Santé, le docteur Philippe Couillard, a fait ce choix de société en déposant la nouvelle Loi sur le tabac qui interdira la fumée secondaire dans les bars et les restaurants au cours de la prochaine année.

La Commission parlementaire, qui s'est tenue à Québec les 30, 31 mai et 1er juin derniers, a permis d'analyser en détail le projet de loi. La volonté exprimée par le ministre de la Santé, à l'issue de cette commission, tient compte de plusieurs recommandations scientifiques, dont celles provenant de l'Institut national de santé publique du Québec : l'élimination des fumoirs et l'interdiction de l'étalage visible des cigarettes dans les points de vente permettront de doter le Québec d'une stratégie plus cohérente de lutte contre le tabac.

L'amendement proposé par le ministre afin d'interdire les fumoirs est nécessaire puisque les études scientifiques démontrent clairement qu'aucun système de ventilation n'est suffisamment efficace pour garantir un environnement sans danger pour la santé.

L'amendement visant l'interdiction de toute promotion, incluant les murs géants de cigarettes que l'on retrouve dans les points de vente, est essentiel pour éliminer le plus puissant outil de marketing que possède l'industrie du tabac pour influencer les jeunes. Il faut en finir avec le double message que l'on envoie en prêchant sur les dangers du tabac, mais en permettant l'étalage de paquets de cigarettes dans tous les dépanneurs, comme s'il s'agissait de bonbons.

D'ici à l'adoption de la loi, le gouvernement du Québec risque d'être soumis à d'intenses pressions de la part de l'industrie du tabac et des autres commerces qui profitent de la vente et de la promotion du tabac. Ils utiliseront tous les moyens et tous les arguments possibles afin de préserver leurs intérêts économiques au détriment de la santé publique.

Les Québécois et les Québécoises accepteraient mal que le gouvernement recule sur ces points, alors que l'étude d'impact indépendante sur les modifications proposées, déposée devant la Commission parlementaire, démontre clairement qu'une seule baisse de 0,3 % du taux de tabagisme serait suffisante pour compenser toutes les pertes économiques, et ce, même dans le pire des scénarios. Au sujet de la disposition des produits du tabac chez les détaillants, l'étude souligne que « des compensations pour étalages liées à d'autres produits se substitueront à celles auparavant reçues par les cigarettes ». Le seul impact garanti est une économie annuelle, pour le système de santé, de plus de 100 millions de dollars à chaque baisse de 1 % du taux de tabagisme.

Monsieur Charest, votre gouvernement s'apprête à faire le bon choix. Nous comptons sur vous.

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Outaouais

Association des spécialistes en médecine d'urgence

Association régionale du Sport étudiant de Québec / Chaudière-Appalaches

Alliance pour la lutte au tabagisme Région de Québec et Chaudière-Appalaches

Association médicale du Québec

Association pour la santé publique du Québec

Association pour les droits des non-fumeurs

Association pulmonaire du Québec

Coalition Gatineau Sans Fumée

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

Collège des médecins du Québec

Collège québécois des médecins de famille

Conseil québécois sur le tabac et la santé

Direction de la santé publique du Bas St-Laurent

Direction de la santé publique de la Capitale nationale

Direction de la santé publique de Chaudière-Appalaches

Direction de la santé publique de Laval

Direction de la santé publique des Laurentides

Direction de la santé publique Mauricie et Centre-du-Québec

Direction de la santé publique de la Montérégie

Direction de la santé publique du Nord du Québec

Fédération des médecins spécialistes du Québec

Fédération québécoise du sport étudiant

Fondation des maladies du coeur du Québec

Fondation Lucie et André Chagnon

Info-tabac

Ordre des dentistes du Québec

Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

Ordre des infirmières du Québec

Québec en forme

Société canadienne du cancer – Division du Québec

Société des médecins experts du Québec

Ville de Gatineau

Vivre dans un environnement sans tabac… c'est mon choix à moi.

www.monchoixamoi.ca

Un milliard de kilos par an de polluants toxiques étouffent les Grands Lacs

Ottawa — Même si le gouvernement prétend que la pollution diminue, une étude révèle qu'entre 1998 et 2002, le Canada a déversé un milliard de kilogrammes de produits chimiques toxiques par année dans le bassin des Grands Lacs, sans qu'il y ait de déclin significatif.

La plupart de ces substances chimiques ont été libérées dans l'air — maintenant reconnu comme la principale source de pollution affectant les Grands Lacs — par l'industrie et les services publics. Cela incluait, en 2002, trois millions de kilos de substances cancérigènes, et près de 2000 kilos de mercure, un métal qui peut compromettre le développement des enfants.

Le gouvernement aurait tort de prétendre que l'état des Grands Lacs s'améliore

Paul Muldoon, de l'Association canadienne du droit de l'environnement, a qualifié ces chiffres de *«renversants»*. Son groupe a produit le rapport avec Environmental Defence, de Toronto. Les Grands Lacs demeurent un dépotoir pour l'industrie et, pendant ce temps, le gouvernement prétend qu'ils deviennent plus propres, a déploré M. Muldoon.

Le document succède à une étude menée par les autorités de la santé publique à Toronto qui estime que la pollution atmosphérique cause chaque année plus de 2200 décès prématurés à Montréal, Toronto, Ottawa et Windsor.

En vertu de l'Accord de 1972 relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, le Canada et les États-Unis ont convenu d'éliminer pratiquement tous les produits chimiques toxiques des Grands Lacs, mais selon l'étude, la pollution a diminué de moins d'un pour cent au cours de la période de cinq ans.

Rick Smith, du groupe Environmental Defence, affirme que les États-Unis ont fait plus de progrès que le Canada dans la réduction des émissions polluantes. La moitié des États américains ont maintenant des lois sur la réduction des produits toxiques.

Seuls quelques produits chimiques font l'objet d'une réglementation en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, des milliers d'autres n'ont jamais fait l'objet d'une évaluation de toxicité, et il n'existe aucun objectif global de réduction de la pollution toxique.

Selon M. Smith, il est devenu clair que le Canada est un délinquant international en matière de pollution.

Le rapport est basé sur des données recueillies par le Conseil de coopération environnementale, une agence de l'ALENA qui tient la liste des produits chimiques émanant des principales sources de pollution. Cette liste n'inclut pas les émissions produites par les véhicules automobiles.

Les groupes que représentent MM. Muldoon et Smith demandent aux gouvernements fédéral et provinciaux de se fixer des objectifs précis de réduction de la pollution.

Aux Communes, le leader du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, a réclamé l'adoption de limites obligatoires sur la pollution.

Le ministre canadien de l'Environnement, Stéphane Dion, a soutenu que le gouvernement combat activement le smog, et a notamment rappelé le règlement exigeant une réduction significative de la teneur en soufre de l'essence.

Presse canadienne

L'université du futur

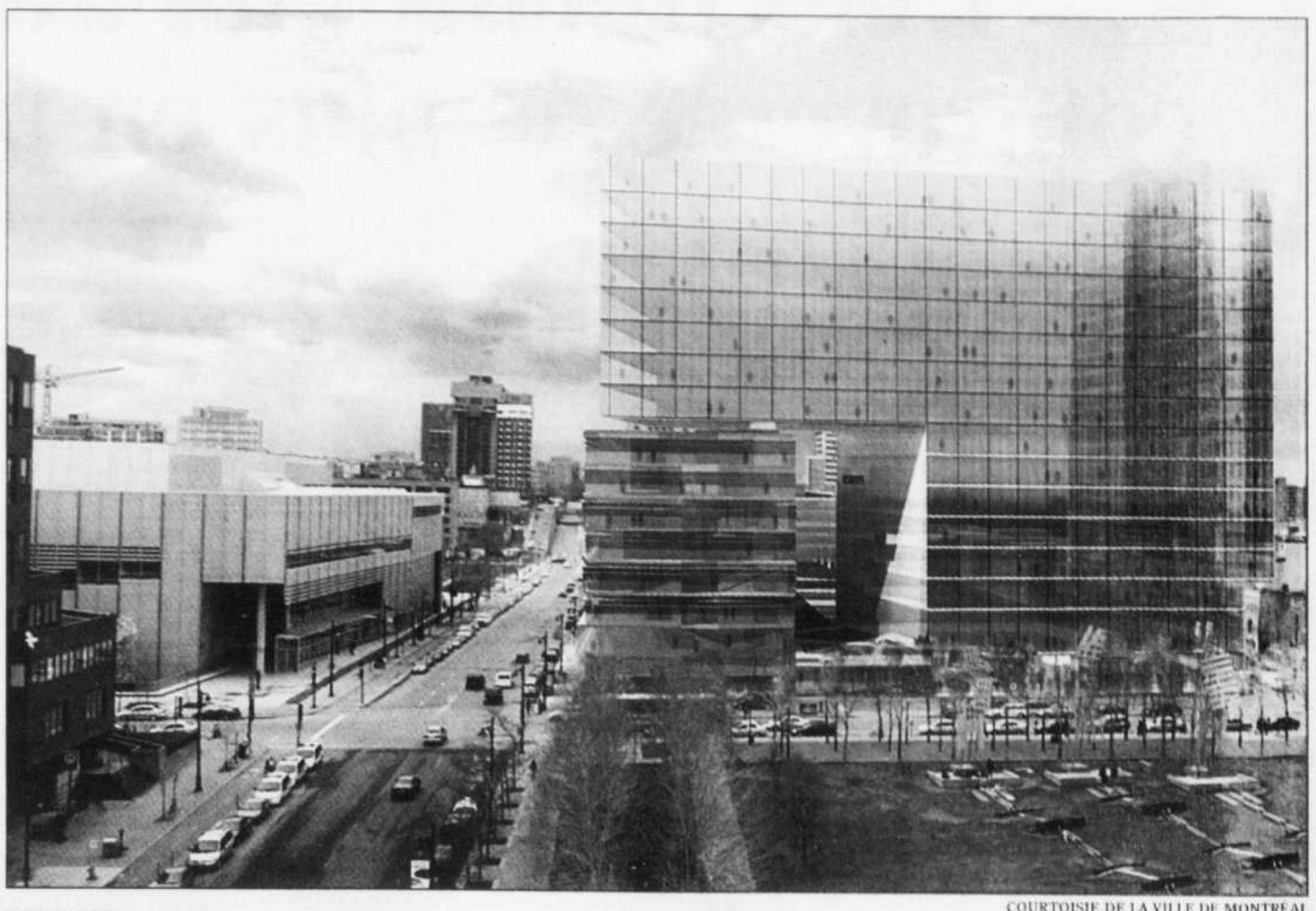

COURTOISIE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

L'UQAM *dévoilait hier ses plans futuristes pour l'aménagement de l'îlot Voyageur, près de la nouvelle Grande Bibliothèque, à Montréal. Le projet évalué à 320 millions comprendra un pavillon universitaire (pour la Faculté de science politique et de droit, l'école des langues et la galerie de l'UQAM), des centaines de résidences étudiantes, un stationnement, un édifice à bureaux et un nouvelle Station centrale d'autobus construite au nord de l'îlot, sur de Maisonneuve. L'élément le plus distinctif des maquettes virtuelles montre cette tour échancrée de 16 étages donnant sur la place Émilie-Gamelin.*

EN BREF

Une solution problématique

La lutte contre les gras trans dans l'alimentation est en train de faire une nouvelle victime, imprévisible: la forêt tropicale — et sa faune — désormais menacée par l'engouement récent de l'industrie pour les huiles de palme, a dénoncé hier le Center for Science in the Public Interest (CSPI). Substitut couru aux huiles partiellement hydrogénées (d'où émanent les gras trans), les huiles de palme ou de palmiste se retrouvent aujourd'hui dans un ensemble d'aliments, comme les barres de chocolat, les biscuits ou les craquelins, en raison de leur viscosité naturelle proche de celle des matières grasses hydrogénées. Pour l'organisme américain, cette nouvelle popularité vient mettre une pression importante sur *«la forêt tropicale, particulièrement en Malaysia et en Indonésie»*, peut-on lire dans un communiqué émis hier. Études en main, le CSPI dénonce ces attaques sur la forêt qui augmentent également le risque d'extinction de plusieurs espèces, dont les orang-outang ainsi que les tigres et rhinocéros de Sumatra. – *Le Devoir*

Le retour du virus du Nil

La lutte contre le virus du Nil — cette infection qui se transmet par une simple piqûre de maringouin — est officiellement lancée. Présent au Québec depuis seulement 2002, ce virus peut entraîner une encéphalite ou une méningite, qui, dans de rares cas, peut conduire à la mort. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a donc rappelé hier l'importance de réduire le nombre de maringouins autour de la maison en évitant les accumulations d'eau, même les plus minimes. Pour se protéger contre les assauts des maringouins, le recours au chasse-moustiques à base de DEET ou d'eucalyptus citron est recommandé. – *Le Devoir*

Avis public

Grève sectorielle du SFPQ

SERVICES OFFERTS
À LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

La grève sectorielle du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) perturbe certains services de la Société de l'assurance automobile du Québec. Toutefois, les 108 MANDATAIRES de la Société ne sont pas touchés par cette grève et continuent d'offrir leurs services habituels :

- la prise de photo pour le permis de conduire et la carte d'assurance maladie
- le paiement et le renouvellement du permis de conduire et de l'immatriculation de véhicules
- le remplacement du permis de conduire
- l'immatriculation, le remisage, la remise en circulation, la mise au rancart et le transfert de véhicules

Pour connaître le MANDATAIRE le plus près de chez-vous, consultez les pages bleues du bottin téléphonique à la rubrique *Permis, licences et enregistrements*, le site Web au www.saaq.gouv.qc.ca ou téléphonez au 1 800 361-7620

Les services en ligne sont toujours offerts pour :

- le changement d'adresse
- le paiement du renouvellement du permis de conduire, de l'immatriculation de véhicule et de la vignette de stationnement pour personne handicapée
- la remise en circulation, la mise au rancart et le remisage de véhicules
- la demande d'état de dossier de conduite
- la vérification de la validité d'un permis de conduire et du droit d'immatriculer un véhicule

Services en ligne : www.saaq.gouv.qc.ca

De plus, les services suivants sont maintenus, soit :

- le service téléphonique à la clientèle
- le paiement des indemnités aux personnes accidentées
- le paiement du renouvellement du permis de conduire, de l'immatriculation et de la vignette de stationnement pour personne handicapée :
  - dans les institutions financières (comptoir ou guichet automatique)
- les services de réadaptation
- les services de Contrôle routier Québec
- les autres services administratifs

La Société informera sa clientèle dès le retour à la normale de ses activités et la remercie de sa compréhension.

Pour tout renseignement : www.saaq.gouv.qc.ca ou 1 800 361-7620

Société de l'assurance automobile Québec

L'électrochoc, un traitement controversé de plus en plus prescrit

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

En quinze ans, le recours aux électrochocs a doublé au Québec. Cette recrudescence, inexplicablement plus marquée chez les femmes âgées, a été vivement dénoncée cette semaine par le comité Parechocs qui milite pour l'abolition des électrochocs. Une tendance que la porte-parole en matière de Santé, Louise Harel, juge elle aussi inquiétante et que le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a promis d'éclaircir, non sans avoir invité toutes les parties à faire preuve de «prudence» dans ce dossier.

Jugée *«abusive»*, *«violente»* et *«humiliante»* par une quarantaine d'organismes qui appuient le comité Parechocs, l'électroconvulsivothérapie (ECT) est considérée comme une technique *«très efficace»* et *«sous-utilisée»* par le Collège des médecins. Sur le terrain, il semble bien que ce sont les arguments de ce dernier qui l'ont emporté ces dernières années puisque le Québec est passé de 4000 séances d'électrochocs en 1988 à 8119 en 2003.

Mais ce qui inquiète le plus le comité Pare-chocs, c'est que la technique est utilisée trois fois plus fréquemment chez les femmes que chez les hommes, spécialement chez celles qui ont plus de 65 ans. Cette surreprésentation de la gent féminine a intrigué Louise Harel, qui a profité de l'étude des crédits du ministère, le 25 mai dernier, pour aborder la question de front.

Manifestement mal à l'aise, Philippe Couillard a invité sa collègue à adresser ses questions au Collège des médecins et à l'Association des psychiatres, pour ensuite s'engager à le faire lui-même. *«Il s'agit d'une technique médicale prescrite par un médecin et, comme on le sait, le ministère n'a qu'une autorité limitée quant à la pratique médicale»*, a-t-il expliqué.

Cette réponse a fait bondir Mme Harel. *«Il me semble que la santé publique devrait s'intéresser à cela. Je regrette, mais c'est comme mettre cette question-là sur une voie de garage que de répondre qu'on n'a qu'à s'adresser au Collège des médecins. Que je sache, ce n'est pas le Collège des médecins qui est responsable de l'administration de la santé publique au Québec.»*

C'est aussi l'avis de Ghislain Goulet, agent au groupe Action-Autonomie qui a donné naissance au comité Pare-chocs. *«Le ministre de la Santé s'est déresponsabilisé en nous renvoyant au Collège des médecins et à l'Association des psychiatres. Je crois que cet enjeu regarde tous les Québécois et, au premier chef, le ministère.»*

Car le recours aux électrochocs serait loin d'être exemplaire au Québec, estime M. Goulet. *«C'est un traitement controversé qui est donné dans des circonstances tout aussi controversées. Dans l'histoire, c'était une punition qu'on donnait aux gens et on a des échos à l'effet que c'est encore le cas aujourd'hui. On s'en sert comme d'une menace: "si tu ne prends pas tes médicaments, on va passer aux électrochocs".»*

Voilà exactement le genre d'idée que le Collège des médecins tente vainement de combattre. Dans un avis publié en 2002, le Collège affirmait qu'il existe un *«consensus scientifique sur l'efficacité et l'innocuité relative de l'ECT»* et qu'il fallait dissiper *«tout préjugé»* concernant l'électroconvulsivothérapie.

«Pour nombre de personnes malades, les avantages de ce traitement dépassent nettement les risques et les inconvénients; l'ECT ne doit donc pas être vue comme un dernier recours», lit-on dans cet avis, qui ne ferme pas la porte à l'utilisation de cette technique pour traiter d'autres conditions que la dépression grave, comme l'accès maniaque grave, la schizophrénie catatonique ou l'épilepsie.

Pourtant, le rapport commandé par le MSSS à l'AETMIS (Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé) est beaucoup plus circonspect. Déposé en 2003, on y note que seule la dépression grave a fait l'objet d'études sérieuses, études qui ont montré une efficacité quasi équivalente aux placebos et à la médication. L'agence recommande donc que les électrochocs ne soient utilisés que pour les cas de dépression grave impossibles à traiter autrement.

Le hic, c'est que ce mode d'intervention est utilisé dans d'autres circonstances. Entre 1994 et 2000, l'AETMIS calcule que seulement 42 % des hospitalisations avec électrochocs étaient associées à un diagnostic de dépression; 49 %, à celui de manie; 6 %, à celui de schizophrénie; et 3 %, à d'autres diagnostics.

Pire, les administrations d'électrochocs en clinique externe ont augmenté de 18 % à 28 %, de 1988 à 2001, sans que l'on connaisse les diagnostics qui ont motivé ce choix. Cette augmentation est le fait d'un cercle restreint de spécialistes, huit psychiatres étant responsables du tiers des prescriptions d'électrochocs.

Pour le comité Pare-chocs, l'abolition pure et simple de l'électrochoc est nécessaire. *«Cela fait 70 ans que ce traitement est expérimental, combien de temps faudra-t-il pour conclure que ce n'est pas un bon traitement? Pourquoi s'acharner plutôt que de mettre nos énergies à développer d'autres méthodes?»*, demande M. Goulet.

Le ministre Couillard croit au contraire que ces questions doivent être abordées avec la plus grande prudence pour éviter des jugements trop rapides. *«J'ai connu personnellement de ces personnes* [qui ont eu des électrochocs] *et je peux témoigner que, parfois, il s'agit d'un geste qui est salvateur pour la personne, lorsque les indications sont bien déterminées.»*

Le Devoir

Négociations au collégial

Le règlement précédera ou suivra les vacances?

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Les chances de conclure la négociation s'amenuisent pour les enseignants du collégial: au moment où deux de leurs syndicats dénoncent la *«mauvaise foi»* patronale, il ne reste plus qu'une dizaine de jours avant la période des vacances.

Un règlement printanier est-il toujours possible? La question se pose, et sérieusement, du moins pour les enseignants membres de la Fédération des enseignants de cégep (FEC-CSQ) et ceux de la Fédération autonome du collégial (FAC), réunis en cartel de négociation pour faire face au gouvernement. Les échanges de cette fin de semaine, qui devaient être *«cruciaux»*, ont choqué les syndiqués, qui n'ont pas reçu le dépôt complet qu'ils attendaient.

La partie patronale reconnaît le *«délai dangereusement court»* encore disponible, mais prévient qu'elle vise un règlement qui ne se fera pas à tout prix. *«Nous visons une entente, certes, mais pas à n'importe quel prix»*, a expliqué hier Jean-Pierre Saint-Gelais, porte-parole du Comité patronal de négociation des collèges (CPNC).

Le comité s'étonne, par ailleurs, des accusations de *«mauvaise foi»* qui lui sont attribuées, alors que les différends qui opposent les deux camps ne sont *«que le lot de négociations habituelles, rien d'étonnant en somme»*, indique M. Saint-Gelais. Des rencontres sont prévues encore cette semaine, ce qui confirme le rythme *«intense»* de négociation.

Alors que la fin de la semaine prochaine sonne le début des vacances pour les enseignants du collégial, les groupes syndicaux s'interrogent désormais sur leur capacité à joindre les membres en plein cœur de l'été pour leur présenter une éventuelle entente de principe. Une assemblée syndicale de la dernière chance est encore prévue pour le 15 juin, mais au-delà de cette date, c'est vraisemblablement vers l'automne qu'on se tournera.

«Si on ne se parle pas sérieusement dans les prochains jours, ça deviendra de plus en plus difficile», concède Alain Dion, président de la FAC, qui regroupe 4000 membres. *«C'est clair que le temps presse, il ne nous reste plus que quelques jours pour faire avancer les choses.»*

Le président de la FEC-CSQ, Réginald Sorel, ne comprend pas la stratégie du gouvernement, qui avance d'un côté son désir de vouloir régler rapidement, mais qui ne déroule pas, de l'autre, la hauteur de l'enveloppe financière dont il dispose. *«Il faut arrêter de jouer au fou»*, dénonce M. Sorel, dont le syndicat regroupe quant à lui 1400 membres. *«Le temps ne s'étirera pas indéfiniment, et il nous manque encore plusieurs éléments pour compléter le dépôt.»*

Le CPNC concède qu'il n'a pas encore en main tous les *«éléments de réponse sur les ressources financières»*, qui doivent lui venir de l'instance dirigeante qu'est le Conseil du trésor. La négociation qui se déroule actuellement entre le gouvernement et les 80 000 enseignants du primaire et du secondaire de la CSQ pourrait aussi être déterminante pour la conclusion qui attend le collégial. Les syndicats souhaitent un dépôt sur la sécurité d'emploi et le complément de celui sur la tâche.

Notons par ailleurs que les enseignants de la FAC ont accepté, la semaine dernière, de ratifier une entente de principe concernant la reconnaissance de leur temps de travail — le dossier des 173 heures —, un dossier que les deux autres syndicats (la FEC et la FNEEQ-CSN) avaient quant à eux accepté auparavant.

Le Devoir

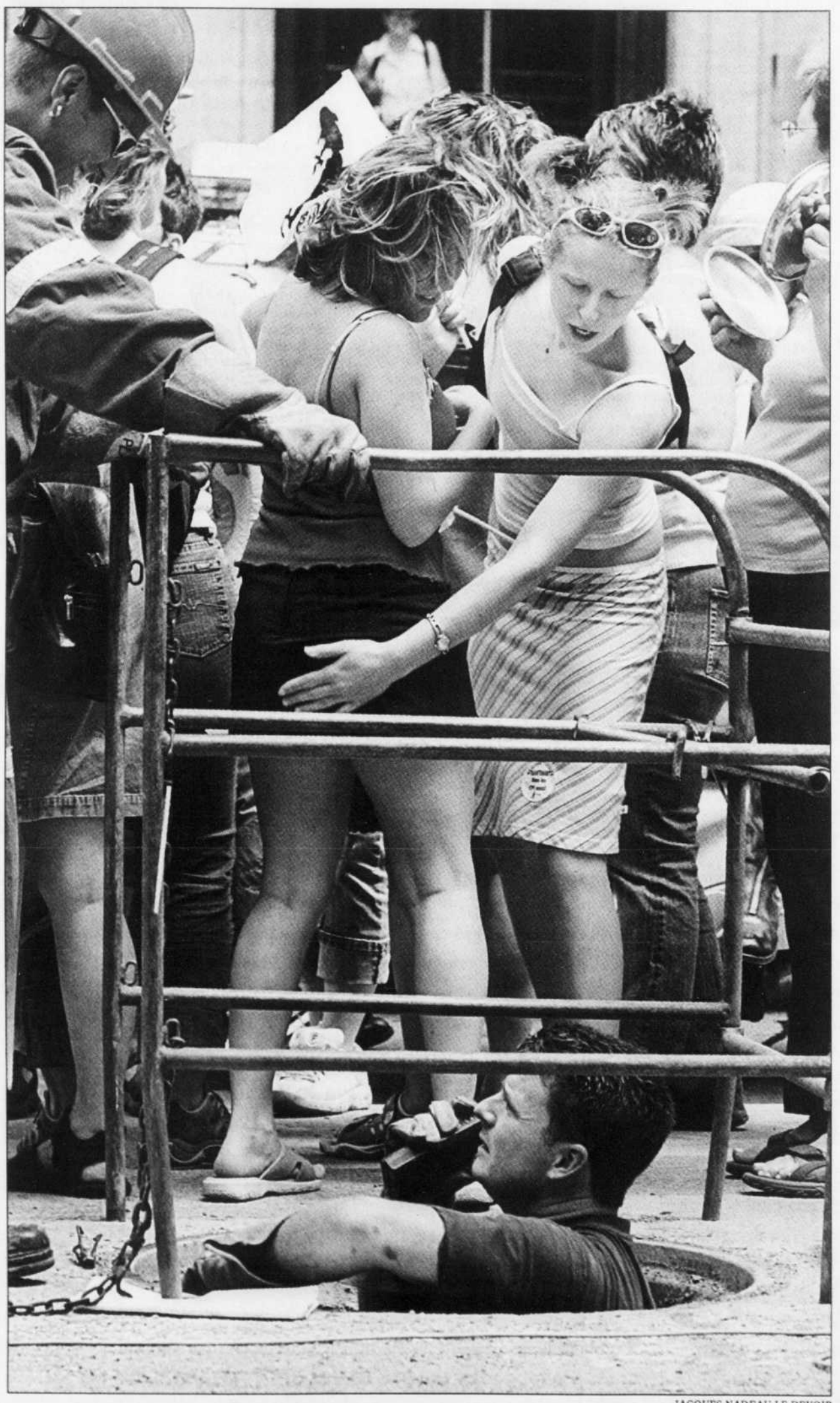

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Surprise! Tout était pourtant calme quand Pierre Desrosiers, un employé d'Hydro-Québec, est descendu sous la chaussée pour effectuer quelques travaux. Mais quand il est revenu à la surface, l'environnement avait bien changé. Éducatrices, mères de familles, bébés et enfants manifestaient bruyamment, mais tout de même gaiement, devant le bureau du premier ministre Jean Charest, histoire de lui faire comprendre qu'elles tiennent à un règlement sur l'équité salariale.

Les éducatrices manifestent pour l'équité

LIA LÉVESQUE

C'est dans la bonne humeur et accompagnées de bébés et de jeunes enfants que quelques milliers de travailleuses de garderie ont manifesté hier, à Montréal et à Québec.

Elles étaient environ 3000 au centre-ville de Montréal, à chanter et à danser en ligne sous un soleil cuisant, ballons à la main, devant les bureaux du premier ministre Jean Charest. Après les allocutions d'usage des représentants de la CSN, elles ont entonné des slogans sur l'équité salariale et sur le manque de volonté du gouvernement Charest.

Selon l'organisation, des parents ont manifesté leur appui aux éducatrices en manifestant avec elles, de même que des travailleuses de CPE qui ne sont pas syndiquées.

Pendant ce temps, à Québec, les négociations sur l'équité salariale devaient reprendre avec le gouvernement, stimulées, semble-t-il, par les trois journées de débrayage qu'ont tenues ces travailleuses des centres de la petite enfance, vendredi dernier, ainsi que lundi et hier.

«C'est une période de sept jours qui nous sépare d'un nouvel exercice de moyens de pression», a indiqué la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, qui s'est adressée à la foule joyeuse.

Les travailleuses de CPE syndiquées à la CSN ont en effet décidé d'un autre mandat de quatre journées de grève, les 14, 15, 16 et 17 juin, s'il n'y a pas règlement du dossier de l'équité salariale d'ici là.

Les négociations avec le gouvernement ne portent que sur l'équité salariale, non sur la renégociation de la convention collective, a pris soin de préciser Mme Carbonneau, en entrevue après son allocution. *«Il faut se concentrer sur l'équité salariale. Il faut cesser de mêler ça avec le dossier de la rémunération. On fera ça en un autre temps»*, les augmentations de salaire et les conditions de travail.

L'idée d'une grève générale illimitée n'est toujours pas écartée à plus long terme. *«On verra comment évolue le dossier»*, a répondu Mme Carbonneau.

La présidente de la CSN rappelle que le poste d'éducatrice dans les CPE a déjà été évalué, soupesé, comparé, et que tous s'accordent pour dire que ces femmes sont sous-payées. *«C'est tout simplement une question de respect, de faire reconnaître la valeur de votre travail»*, disait-elle aux manifestantes.

Presse canadienne

MONTRÉAL 2005

XI CHAMPIONNATS DU MONDE FINA
aux îles Ste-Hélène et Notre-Dame

Fina

Sortez de la routine !
514 790-1245 • 1 800 361-4595 • www.montreal2005.org

NATATION • PLONGEON • NAGE SYNCHRONISÉE • WATER-POLO • NAGE EN EAU LIBRE

LE MONDE

Les manifestations se poursuivent

Le Mercosur appelle au dialogue en Bolivie

Le bloc sud-américain Mercosur a invité hier les Boliviens au dialogue pour mettre un terme à leurs divergences au moyen de la concertation et dans le respect des droits de l'homme.

La présidence du Mercosur, assurée par le Paraguay ce semestre, a lancé *«un appel aux forces politiques et sociales de Bolivie pour qu'à travers le dialogue, elles trouvent des solutions permettant le respect de l'état de droit, des droits de l'homme et des libertés fondamentales»*. Le Mercosur, qui regroupe Argentine, Brésil, Uruguay et Paraguay, a indiqué suivre avec attention les événements qui se déroulent en Bolivie.

Le président Carlos Mesa a démissionné dans la nuit de lundi à hier, après 20 jours d'agitation sociale, mais les manifestations se sont poursuivies hier, les protestataires continuant de réclamer une nationalisation immédiate du gaz.

Le Parlement n'a pas pu se réunir pour valider le départ de M. Mesa et désigner un successeur, ni pour choisir une date pour d'éventuelles élections générales anticipées.

«Cette crise politique ne sera pas résolue par la seule démission du président», a déclaré Evo Moralès, chef de file de l'opposition socialiste et principal représentant indien, en demandant la démission de Vaca Diez et la tenue d'élections anticipées.

«Les problèmes du pays continuent [...] *et la rue décidera d'une manière ou d'une autre de ce qui doit se passer»*, estime pour sa part l'analyste politique Jorge Lazarte.

Des dizaines de milliers de syndicalistes, paysans et mineurs ont manifesté dans plusieurs villes du pays pour la troisième semaine consécutive, en demandant la nationalisation des réserves gazières, les deuxièmes plus importantes d'Amérique du Sud après celles du Venezuela.

Les forces de police ont eu recours aux gaz lacrymogènes pour disperser certains manifestants de La Paz qui lançaient des pierres et des amorces de dynamite.

Les États-Unis ont pour leur part appelé hier les Boliviens à respecter l'ordre *«juridique et constitutionnel»* après la démission de leur président. *«Il est très important que tous les secteurs de la population respectent le cadre juridique et constitutionnel»* en Bolivie, a déclaré le secrétaire d'État adjoint américain chargé de l'Amérique latine, Roger Noriega.

Le porte-parole du département d'État, Sean McCormack, a fait écho à cet appel et déclaré que *«les États-Unis et d'autres pays de la région, sont prêts à aider la Bolivie* [...] *si elle a besoin d'aide»*.

Agence France-Presse

JOSE MIGUEL GOMEZ REUTERS

Des dizaines de milliers de paysans et de mineurs ont manifesté hier à La Paz.

Bush donne un petit coup de pouce à Blair avant le G8

Washington augmentera le montant de son aide pour l'Afrique

JEAN-LOUIS DOUBLET

Washington — Le président américain George W. Bush a donné hier un petit coup de pouce à son allié britannique Tony Blair en annonçant une augmentation de l'aide américaine pour l'Afrique et une initiative au G8 sur l'effacement de la dette des pays les plus pauvres.

Venu plaider à Washington pour un accroissement de l'aide à l'Afrique avant le sommet du G8 qu'il accueillera les 6 et 7 juillet à Gleneagles (Écosse), Tony Blair n'est pas reparti les mains vides. George W. Bush s'est engagé à consacrer cette année 674 millions supplémentaires à l'aide d'urgence pour le continent africain, notamment pour faire face aux menaces de famine dans la Corne de l'Afrique.

Cette somme viendra s'ajouter aux 1,4 milliard déjà engagés par Washington cette année au titre de l'aide publique au développement (APD) pour les pays africains. Elle reste cependant loin de répondre aux recommandations de la Commission pour l'Afrique réunie par Tony Blair qui demande une augmentation drastique de l'APD des pays riches à l'Afrique pour la porter à 50 milliards en 2015.

MM. Blair et Bush ont également annoncé qu'ils feraient au G8 une proposition pour effacer la totalité de la dette des pays les plus pauvres. *«Nos pays travaillent sur une proposition qui éliminera 100%»* de la dette des pays les plus pauvres, a déclaré M. Bush lors d'une conférence de presse commune à la Maison-Blanche.

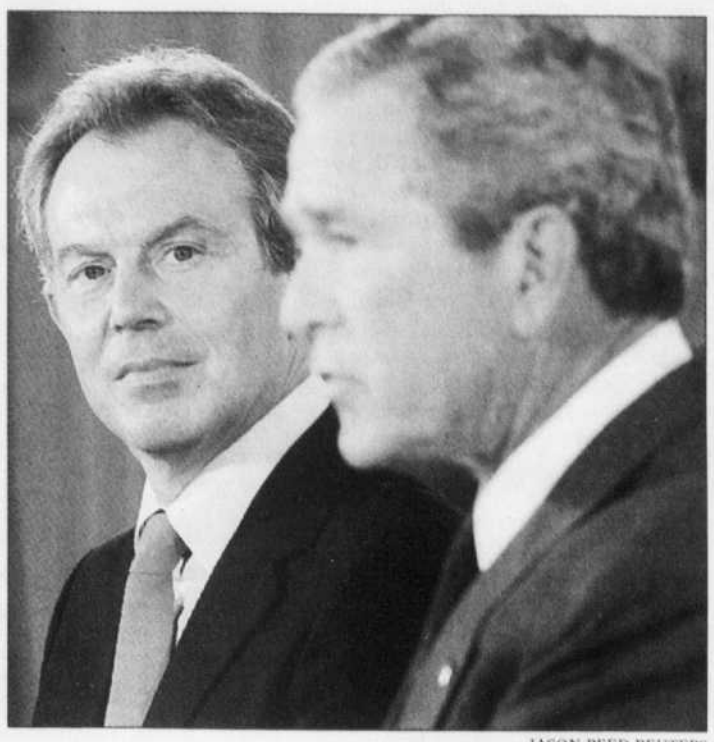

JASON REED REUTERS

George W. Bush et Tony Blair après leur rencontre hier à Washington.

Européens et Américains divergent sur les modalités de cet effacement. Les Britanniques sont favorables à la vente d'une partie des réserves en or du Fonds monétaire international (FMI), mais Washington s'y oppose, proposant que le financement se fasse par le biais de réductions dans les programmes de la Banque mondiale.

«Je pense que nous sommes en bonne voie de conclure un accord lors de la réunion des ministres des Finances» du G7 (le G8 moins la Russie) le week-end prochain à Londres, a estimé pour sa part Tony Blair.

Cet accord *«portera sur l'annulation de 100 % de la dette et aussi sur l'engagement de fournir les ressources nécessaires pour s'assurer que les institutions* [financières] *ne sont pas pénalisées»* par cette initiative, a affirmé le premier ministre britannique.

Il a également obtenu de son allié américain l'admission du fait que les changements climatiques sont un *«grave problème à long terme auquel il faut s'attaquer»*.

La lutte contre le réchauffement de la planète est l'autre grand thème que Tony Blair a inscrit à l'agenda du G8.

Les pays européens et la Russie ont ratifié le protocole de Kyoto sur la réduction des émanations de gaz à effet de serre, mais George W. Bush avait refusé de le faire début 2001, sitôt après son arrivée à la Maison-Blanche. Il justifie son opposition par le fait que le protocole ne s'applique qu'aux pays industrialisés et ne concerne pas les pays en développement comme la Chine ou l'Inde.

«L'une des questions que nous devons résoudre est comment partager la technologie avec les pays en développement», a-t-il déclaré, faisant référence au développement de sources d'énergie propres comme l'hydrogène, ou moins polluantes comme le «charbon propre».

«On ne peut laisser les pays en développement en dehors si l'on souhaite avoir un monde plus propre», a estimé le président américain, plaidant également pour un partage de la technologie sur l'énergie nucléaire avec les pays en développement.

Il a toutefois indiqué que les États-Unis *«souhaitaient en savoir davantage»* sur le réchauffement climatique, affirmant que les États-Unis étaient les premiers au monde en matière de recherche dans ce secteur.

Agence France-Presse

Selon un institut de recherche suédois

La démocratie et les dépenses militaires ne font pas bon ménage

CLAUDE LÉVESQUE

Dans un monde où l'on parle de plus en plus de démocratie et où les dépenses militaires ont dépassé 1000 milliards de dollars en 2004, la plupart des élus ont rarement leur mot à dire sur les décisions concernant le recours à la force.

Même les Parlements qui disposent d'un droit de regard sur l'engagement de forces armées dans des missions internationales (comme ceux de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis) ne l'exercent pas toujours, note l'Institut de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), dans son rapport annuel rendu public hier. Les assemblées peuvent être limitées dans leur action par un manque de ressources, ou par l'absence d'une volonté de s'opposer à des décisions gouvernementales.

L'Institut suédois note que, parmi les pays développés appartenant à l'OTAN ou à l'Union européenne, la capacité des Parlements d'exercer *«un contrôle législatif, financier et politique»* sur les actions de leur gouvernement en matière de sécurité et de défense varie d'une capitale à l'autre.

Ce sont les «coalitions de volontaires», comme celles qui ont lancé les opérations militaires en Afghanistan et en Irak, *«qui posent les plus grands défis structurels à l'autorité des Parlements, en l'absence d'un processus institutionnel établi et transparent»*, s'inquiète le SIPRI, un institut de recherche financé en partie par le gouvernement suédois.

Quant aux deux organisations internationales qui mandatent la plupart des missions de paix dans le monde (l'ONU et l'OTAN), le SIPRI note la faiblesse de l'*«élément parlementaire»* en leur sein. Ainsi, ce ne sont pas des parlementaires qui siègent au Conseil de sécurité de l'ONU.

À l'OTAN, les décisions sont prises au niveau intergouvernemental sous le sceau de la confidentialité, même si l'Alliance dispose d'une assemblée parlementaire, dépourvue de moyens, selon le SIPRI.

Le Parlement européen n'a pas non plus voix au chapitre sur les questions de sécurité et de défense.

Le *«double déficit»* démocratique (au niveaux national et international) qui découle de cette quasi-exclusion des Parlements *«semble incongru à une époque qui met généralement l'accent sur la démocratie»*, conclut l'Institut.

Ce dernier note par ailleurs que les dépenses militaires au Moyen-Orient sont en hausse depuis 1996. La course aux armes conventionnelles s'y poursuit sans restriction, même si ce sont les questions relatives aux «armes de destruction de masse» qui retiennent l'attention.

Les dépenses militaires mondiales ont dépassé 1000 milliards en 2004

L'institut suédois rapporte que les dépenses militaires mondiales ont dépassé 1000 milliards en 2004, les États-Unis étant responsables de 47 % de cette somme.

Ces dépenses sont en hausse pour la sixième année consécutive. Elles restent toutefois inférieures de 6 % au sommet enregistré en 1987-1988.

Le SIPRI présente dans sa publication annuelle plusieurs statistiques significatives:

- Les dépenses militaires américaines sont supérieures au total de celles des 32 autres pays les plus puissants de la planète.
- En 2004, 15 pays représentaient 82 % des dépenses militaires mondiales.
- C'est en Asie du Sud que les dépenses militaires ont connu la plus forte croissance (+14 %), en raison surtout de l'augmentation massive du budget de défense de l'Inde (15 milliards).
- La croissance du budget militaire chinois a quelque peu ralenti en 2004, à 7 %, contre 11,5 % en moyenne depuis dix ans. Pékin a consacré 35 milliards à ses dépenses militaires l'an dernier.
- Le budget militaire de la Russie (19 milliards) a crû de 5 % en 2004.

Le Devoir
Avec Reuters

Regain de tension au Proche-Orient

La tension s'est brutalement accrue hier dans les territoires palestiniens, où un responsable du Djihad islamique et un policier ont été tués par l'armée israélienne en Cisjordanie, tandis qu'un tir de mortier palestinien faisait trois morts et cinq blessés dans la bande de Gaza.

Israël a déclaré avoir mené un raid dans le village de Kabatiya, près de Jénine, pour préserver la trêve décrétée par le premier ministre Ariel Sharon et le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, début février.

Le commandant local du Djihad islamique, Maraoueh Ikmil, et un policier palestinien non armé ont été tués au cours de ce raid. Selon un officier de l'armée israélienne, Ikmil préparait l'envoi de kamikazes en Israël.

Scandant *«Vengeance, vengeance»* et tirant des salves de coups de feu en l'air, des centaines de Palestiniens ont défilé dans les rues de Jénine pour accompagner le corps d'Ikmil jusqu'à l'endroit où il devait être enterré.

Quelques heures plus tard, un tir de mortier palestinien a fait trois morts et cinq blessés dans la colonie juive de Ganeï Tal, dans la bande de Gaza, ont déclaré à Reuters des sources militaires israéliennes, précisant que les victimes étaient des ouvriers palestiniens, thaïlandais et chinois.

Plus tôt dans la journée, des activistes du Hamas avaient tiré au moins trois roquettes artisanales depuis la bande de Gaza sur la ville de Sderot.

Reuters

EN BREF

Pourparlers à six bientôt

New York — L'ambassadeur de la Chine auprès des Nations unies, Wang Guangya, a dit hier qu'il s'attendait *«dans les prochaines semaines»* à un nouveau cycle de pourparlers à six sur le programme nucléaire nord-coréen. *«Je pense qu'ils auront lieu très bientôt, dans les prochaines semaines»*, a dit Wang quand on l'a interrogé sur une éventuelle reprise des pourparlers. *«Je crois qu'ils se tiendront à Pékin»*, a-t-il ajouté. Peu auparavant, le département d'État américain avait annoncé que la Corée du Nord avait fait savoir, lundi au cours d'une réunion à New York, qu'elle comptait participer à un nouveau cycle de pourparlers à six. *«Les Nord-Coréens ont dit qu'ils reprendraient le processus à six mais ils n'ont pas dit quand ils comptaient le faire»*, a déclaré le porte-parole du département d'État, Sean McCormack. Outre Washington et Pyongyang, Séoul, Pékin, Moscou et Tokyo participent à ces discussions. – *Reuters*

Enquête sur le PT de Lula

Rio de Janeiro — Confronté à des accusations de versement de pots-de-vins à des députés, le Parti des travailleurs (PT) du président Lula a accepté hier la mise en place d'une Commission d'enquête parlementaire (CPI) sur la corruption, sous la pression de la majorité des élus, de l'opinion publique et face à l'inquiétude des marchés. Cette décision constitue un revirement car le PT avait tout fait jusqu'à présent pour éviter la mise en place de cette commission d'enquête sur un scandale de pots-de-vins dans les Postes mettant en cause des alliés du gouvernement. Le PT accusait l'opposition de vouloir utiliser la Commission d'enquête parlementaire pour renverser le gouvernement. En 1992, une CPI sur la corruption avait entrainé la démission du président Fernando Collor. Cette volte-face intervient au lendemain des accusations explosives de corruption faites par le dirigeant du Parti Travailliste Brésilien (PTB, centre-droit), Roberto Jefferson, contre le PT. – *AFP*

Affrontements à Addis-Abeba

Addis-Abeba — Les forces de sécurité éthiopiennes ont affronté hier, pour la seconde journée consécutive, des étudiants protestant contre le résultat contesté des élections législatives du 15 mai. Ils accusent le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FDRPE) du premier ministre Meles Zenawi, au pouvoir depuis 14 ans, d'avoir manipulé les urnes pour obtenir avec ses alliés la majorité absolue au Parlement. Les forces de sécurité éthiopiennes ont pénétré hier dans l'enceinte d'un collège technique d'Addis-Abeba et y ont malmené une centaine de protestataires qui leur lançaient des pierres après avoir été empêchés de manifester dans la rue, rapporte un professeur de l'établissement, faisant état d'un blessé sérieux. – *Reuters*

YMCA
École internationale de langues du YMCA du Grand Montréal

1. ANGLAIS + FRANÇAIS
— Professeurs de langues diplômés et expérimentés
— Centre officiel TOEIC (Test of English for International Communication)
— Centre officiel TFI (Test de Français International)
— Certificat d'agrément d'Emploi Québec (Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre)
— Les cours intensifs le matin et toute la journée incluent:
• Abonnement gratuit à notre centre sportif
• Accès gratuit à internet

— Nous offrons aussi :
• après-midi
— Cours de Prononciation anglaise;
— Conversation et Cours de préparation à TOEIC + TOEFL
• soirs
— Anglais Grammaire + Conversation 42 h/ 7 sem. / 295$
— Anglais écrit 21 h / 7 sem. / 295$
— Français écrit

2. Anglais des Affaires (niveau avancé) ; Mercredi 18 h à 21 h / 7 sem. / 295 $
3. ESPAGNOL, ITALIEN, PORTUGAIS
— Jour et soir Espagnol 21 h/ 7 sem. / 155$ — Cours du soir en Italien et Portugais 21 h/ 7 sem./ 155$
4. COURS EN ENTREPRISES – Cours privés pour anglais, français, espagnol et portugais.

Test de niveaux : les mercredis de 12 h 30 à 18h

CAMP LINGUISTIQUE
• Cours d'anglais et sports et loisirs. — Pour les jeunes de 9 à 12 ans et de 13 à 17 ans.

Appelez-nous au: 849-8393 postes 709 & 719 | 1440, rue Stanley Peel | www.ymcamontreal.qc.ca/langues

Tout doit être vendu
à des
prix de liquidation
2 dernières semaines
Nous fermons le 18 juin
Ouvert jeudi, vendredi et samedi

Jeunes d'ici
vêtements et meubles pour enfants
134 Laurier ouest, Montréal
514-270-5512

ÉDITORIAL

L'agonie d'une constitution

Les Français d'abord et les Néerlandais ensuite ont rejeté la Constitution européenne. Prenant acte de ce double refus, le gouvernement britannique a décrété la suspension du référendum prévu pour l'an prochain. Rien de plus logique. Pourtant, ici et là, on s'obstine à vouloir poursuivre le processus de ratification du texte. Comprenne qui pourra.

La Constitution européenne se résume essentiellement à trois faits: consolidation des traités antérieurs en un texte, addition de nouveaux pouvoirs à Bruxelles et renforcement du Parlement de Strasbourg. Initialement, il avait été prévu que cette Constitution aurait son plein effet une fois entérinée par les 25 nations membres de l'Union européenne (UE). Mais voilà, les chefs d'État jugeant cela impossible, ils avaient décidé que l'adoption serait égale au quatre-cinquième de la population de l'UE.

Les Français et les Néerlandais ayant dit non, le traité est mort. Pourtant, l'Allemand Gerhard Schröder et le Français Jacques Chirac, épaulés par le président de la Commission José Manuel Barroso et le président en exercice de l'UE Jean-Claude Juncker, jugent que, le mécanisme ayant été juste enrayé et non stoppé, les pays qui ne se sont pas encore prononcés doivent le faire. Pour justifier cette position qui loge à l'enseigne du sophisme, on évoque la politesse.

Serge Truffaut

De cette évocation, on ne se plaindra pas. Tous les pays qui ont ratifié ce traité méritent autant d'égards que ceux qui ont un avis contraire, surtout l'Espagne, qui avait invité la population à se prononcer par voie référendaire. Cela dit, les balises fixées pour l'adoption étant ce que l'on sait, il n'y a pas de recours, que des calculs politiciens.

Avant toute chose, il faut souligner que, si le gouvernement Blair maintenait le référendum et si ceux de la Pologne et de la République tchèque l'imitaient, alors les rangs du non seraient beaucoup plus imposants qu'actuellement. En Grande-Bretagne, par exemple, le non était à près de 60 % avant le vote français. Depuis lors, il s'est fixé à 72 %. Que cherche-t-on? Que d'autres non s'additionnent aux non qui ont d'ores et déjà enterré le traité? C'est à la fois bizarre et byzantin.

Une chose est sure, plusieurs au sein des élites européennes songent à faire avaler à des citoyens de l'UE ce qu'ils ont refusé en employant la méthode des petites doses. Grosso modo, un des plans actuellement sur la table consisterait à découper la Constitution par sujets. Ensuite? À négocier une entente sur chacun d'entre eux que les présidents et premiers ministres de l'UE adopteraient lors de sommets sans jamais soumettre telle ou telle entente à la sanction de l'électorat.

Au lendemain de son annonce, le gouvernement britannique s'est d'ailleurs empressé d'annoncer que certains éléments de la Constitution pourraient rapidement être adoptés. Lesquels? Le renforcement des Parlements nationaux, la simplification du mécanisme inhérent au calcul de la majorité qualifiée et la création d'un ministère européen des Affaires étrangères. Londres va probablement profiter du fait qu'elle va hériter de la présidence de l'Union à compter du 1er juillet pour imprimer à une Europe déprimée par les non sa méthode du cas par cas. Bref, l'Europe est peut-être à l'heure de l'étapisme.

Il n'en reste pas moins que les non de la semaine dernière sont des non qui signalent aux élites nationales et européennes que ce que souhaitent les Néerlandais et les Français se résume à une requête: moins de fédéralisme ou, si l'on préfère, plus de décentralisation. Moins de pouvoirs à Bruxelles et davantage aux régions.

Dans les mois qui viennent, il y a fort à parier que Blair va défendre une conception de l'UE où les souverainetés nationales ont préséance sur la Commission européenne, où l'on discute avant tout de libre-échange et de concurrence mais surtout pas de rapprochements politiques. Le rêve de l'intégration politique vient d'éclater.

Intouchable 1 %

Que nous vaudra le bilan à venir de la Loi favorisant le développement de la main-d'œuvre? D'autres modifications pour l'affaiblir sous prétexte de la rendre plus efficace?

Les paris sont ouverts puisque syndicats et patronat ne s'entendent pas sur l'interprétation d'une recommandation du rapport ministériel qui sera rendu public sous peu. Le rapport propose de ne plus simplement comptabiliser les dépenses de formation — l'équivalent de 1 % de la masse salariale — mais de miser sur leur pertinence. Est-ce une obligation de plus ou la fin du 1 %?

Si la dernière option prévaut, comme on le comprend du côté patronal, ce serait une catastrophe. Pourquoi donc les entreprises se rabattent-elles tant sur les colloques et les séminaires, comme le souligne elle-même Michelle Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale? Parce que c'est là une manière peu exigeante d'atteindre les dépenses requises par la loi. Dans cette logique, il serait bien naïf de croire que de remplacer l'atteinte du 1 % par un objectif aussi flou que de s'assurer d'un *«réel engagement des employeurs en matière de qualification de la main-d'œuvre»* sera perçu par les entreprises comme une grande obligation d'agir.

Josée Boileau

Le dossier du *Devoir* le démontre, la loi a suffisamment fait ses preuves depuis 1998 pour que l'on plaide plutôt pour son renforcement. Mieux encore, même si le bilan ministériel ne le préconise pas, un gouvernement responsable devrait ramener la loi à son état d'origine, quand elle s'adressait à toutes les entreprises ayant une masse salariale d'au moins 250 000 $.

Tenus par une promesse électorale, les libéraux s'étaient empressés, dès leur arrivée au pouvoir en 2003, de hausser ce seuil à un million de dollars. Cela relevait, à l'époque, d'un manque de jugement puisque seule une minorité de PME n'arrivait pas à atteindre le fameux 1 %. On aurait dû voir là un appel au coup de pouce plutôt qu'au désistement.

On mesure toutefois aujourd'hui à quel point la décision libérale a été une erreur. Moins de cinq ans d'application de la loi ont en effet suffi pour redresser de façon spectaculaire la position du Québec, jusque là le cancre du pays, en matière de formation de la main-d'œuvre au Canada. La présence des PME n'a pu que contribuer à ce bond statistique, les grandes entreprises assurant déjà, de toute façon, la mise à jour des connaissances de leurs employés — si l'on excepte, bien sûr, celles des secteurs mous comme le vêtement ou la forêt, qui paient aujourd'hui par de graves crises économiques leur retard à se moderniser.

La formation continue de la main-d'œuvre est devenue, en fait, si indispensable qu'un gouvernement doit y arrimer des objectifs clairs. Dans le langage du monde des affaires, cela se traduit par des chiffres; le 1 %, du coup, doit s'appliquer au plus grand nombre et avoir rang d'intouchable.

jboileau@ledevoir.ca

LE DEVOIR
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS
Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

LETTRES

Que faisons-nous de la gestion des garderies privées?

Les journalistes qui ont «appris de source sûre» beaucoup de choses sur la gestion des CPE devraient aussi nous informer sur l'utilisation que l'on fait des millions de dollars en subventions que le gouvernement du Québec verse aux garderies privées à but lucratif chaque année.

Ils pourraient nous dire quelles suites le ministère de Mme Théberge a données aux centaines de plaintes faites par des parents quant aux conditions d'hygiène et de sécurité dans ces garderies, à la qualité de la nourriture, des locaux et du matériel éducatif, au nombre élevé d'enfants par local ainsi qu'à la qualification du personnel et à leurs conditions de travail.

Pourtant, les revenus de ces garderies sont composés à 85 % de l'argent des contribuables, tout comme les CPE, alors que leur système de contrôle financier est beaucoup moins rigoureux et que les surplus qu'elles accumulent (grâce à leur «saine gestion» qui consiste par exemple à déplacer les enfants à tout moment de la journée pour maximiser les ratios) vont directement dans la poche des propriétaires. Est-ce là le modèle de partenariat public-privé que veut exporter le gouvernement Charest dans d'autres services à la population?

Mais pour vérifier tout cela, les journalistes devront enquêter eux-mêmes puisque la collaboration de Mme Théberge et de ses fonctionnaires risque d'être moins généreuse qu'elle l'était pour les CPE.

Yves Rochon
Montréal, le 4 juin 2005

Une surestimation importante

Dans un article publié le 28 mai 2005 et intitulé *«En quelques chiffres... »*, j'ai lu avec intérêt que mon ministère, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO), aurait engagé 37 millions de dollars au cours du dernier mois pour des initiatives ou des projets dans l'Ouest canadien.

Cette somme constitue une surestimation importante. Bien qu'il soit vrai qu'environ 37 millions auraient été annoncés (le montant exact est de 36,3 millions), la part de DEO n'est dans les faits que de 18,7 millions.

Il est important de signaler à vos lecteurs que la somme de 37 millions comprend aussi la part du financement octroyé par nos partenaires. Dans la plupart des cas, cela représente 50 % de l'investissement total. DEO n'offre pas de subventions ou de contributions directement aux entreprises privées.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada travaille en partenariat afin de trouver des solutions locales aux défis locaux qui mèneront à des avantages économiques durables pour l'Ouest canadien. Ce faisant, nous contribuons à créer des possibilités d'investissement pour l'ensemble du Canada, y compris le Québec.

Stephen Owen
Ministre de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)
Ottawa, le 3 juin 2005

Ami des cyclistes

Je me souviens encore de ce jour du début des années 80, lors de l'inauguration de la piste cyclable nord-sud de Montréal. Nous, du Monde à bicyclette, avions milité farouchement pour cette piste. Nous avions nous-mêmes peint, de nuit, la signalisation au sol de la piste, que nous avions inaugurée le lendemain devant les médias, la baptisant «Poumon rose», puis «Désirée». Quelques-uns de nos camarades avaient même fait un séjour en prison pour avoir été pris en flagrant délit, peinture à la main.

Nous étions chevelus, barbus, fleuris et anars. Nous avions plutôt l'habitude de huer les Bourassa, Drapeau et Hannigan de l'époque, sourds à nos propos écolos. Et voilà que nous étions là à applaudir à tout rompre ce grand bonhomme, juché sur un bloc de ciment, un politicien, en train d'expliquer sa vision du Montréal cyclable et le beau programme de financement des aménagements cyclables qu'il avait créé en tant que ministre des Affaires municipales. C'était Guy Tardif. Et il a livré la marchandise.

C'est à lui que nous devons la plupart des aménagements cyclables dont s'enorgueillit Montréal aujourd'hui. Il était de la trempe et avait la fraîcheur d'un René Lévesque. Il a changé le paysage et légué aux générations futures l'espoir d'une ville respirable et viable. Trente ans plus tard, c'est sur la base de son œuvre que se construira enfin, Kyoto l'exigeant, un véritable réseau cyclable utilitaire à Montréal. Merci, M. Tardif.

Claire Morissette
Le 3 juin 2005

LIBRE OPINION

Le miroir vietnamien aux alouettes

PHUNG VAN HANH
Ex-président de la Communauté vietnamienne du Canada (section Montréal), l'auteur a déjà passé 12 ans dans un camp de rééducation au Vietnam.

Le Devoir a publié en avril et mai derniers une série d'articles du journaliste Fabien Deglise portant sur le retour des Viêt kieu [NDLR: en français, Vietnamiens expatriés] ainsi que sur les transformations que semble subir le Vietnam à l'heure actuelle. Bien que décortiquant avec justesse les raisons idéologiques et politiques qui ont incité des milliers de Vietnamiens à fuir il y a 30 ans, ces articles n'abordent finalement qu'un aspect de la réalité vietnamienne, qui est loin d'être partagée par l'ensemble de la diaspora installée à Montréal.

Les changements actuellement perceptibles au Vietnam n'ont rien d'une révolution. Il ne s'agit en fait que de la récolte prévisible des fruits du débordement de la prospérité des alentours et des pays capitalistes en général. Ils n'ont surtout rien à voir avec une quelconque ouverture du régime communiste qui, une fois de plus, dans sa politique dite de rénovation, vient tromper le peuple vietnamien dans le seul but de permettre à ses élites de s'enrichir.

La diaspora n'est pas dupe. Pour elle, un devoir de mémoire s'impose d'ailleurs afin que tous les Vietnamiens vivant à l'étranger soient en mesure d'envisager le présent et le futur convenablement sans pour autant susciter la haine contre les dirigeants du passé.

Le marasme avant la prospérité

Le Vietnam serait aujourd'hui plus prospère, dit-on. Sans doute. Mais il ne faut pas perdre de vue que sans l'arrivée des communistes au Vietnam du Sud, le pays le serait aujourd'hui bien davantage avec une richesse et des conditions de vie qui s'apparenteraient sans doute à celles de la Corée du Sud.

À défaut d'un tel contexte socioéconomique, le Vietnam a sombré pendant près de 30 ans dans un marasme économique et social sans précédent. Au nom de la classe ouvrière, les communistes ont systématiquement éliminé toutes les autres classes sociales, appauvrissant du même coup le pays d'un point de vue intellectuel et financier tout en hypothéquant l'avenir de deux, voire de trois générations de Vietnamiens.

Les exploits de Ho Chi Minh et de ses fidèles auront finalement été les atrocités de la réforme agraire, l'élimination systématique des partis politiques nationalistes mais aussi les goulags pour les religieux, les croyants, les intellectuels, les artistes dissidents, les officiers, les soldats de l'armée du Sud, les fonctionnaires du gouvernement nationaliste... L'hypocrisie et les cruautés de Ho sont si nombreuses que *«l'eau de l'océan Pacifique n'arriverait pas à tout laver»*, comme le dit le poète Bui Minh Quoc.

Ces crimes justifient la demande maintes fois répétée par la diaspora du départ pur et simple du Parti communiste, qui n'est rien d'autre, dans cette région, qu'un anachronisme qui, tout en parlant de progrès, agit pour que l'inverse se produise.

Incompétence

L'incompétence du dirigisme communiste au Vietnam est flagrante: durant les 15 dernières années de l'ouverture économique, seulement la moitié des 40 milliards de dollars en aide provenant des pays industrialisés a été absorbée, faute d'une expertise technique à même de mener à bien les projets de développement sur la table. Des 20 milliards restants, combien de dollars ont été acheminés dans les coffres du Parti communiste et de ses éminents partisans dans ce pays où, comme le souligne *Le Devoir*, *«le concept de l'enveloppe brune qui ouvre les portes, détend les réglementations ou accélère les procédures administratives est encore très implanté à tous les échelons de l'appareil gouvernemental»*?

Ceux qui proclament aujourd'hui les bienfaits de la République socialiste du Vietnam dans les reportages de Fabien Deglise ne sont finalement que des fonctionnaires privilégiés du régime ou des sympathisants. La plupart des Viêt kieu, après un voyage au pays ancestral, rapportent plutôt, de retour à Montréal, leur déception de voir les maux sociaux tels la pollution, le chômage, la baisse des valeurs morales et la corruption affliger toujours autant la société.

Dans ce contexte, deux choses pourraient finalement permettre au Vietnam de prendre l'envol dont tout le monde parle: la fin du monopartisme et des élections libres afin de donner enfin la parole au peuple pour qu'il s'exprime sur son avenir.

Cette véritable ouverture doit également passer par l'apparition d'une presse vraiment libre, capable d'aborder tous les sujets mais aussi de tout révéler. La chose est loin d'être possible puisque la censure, toujours efficace dans ce pays où chaque citoyen est surveillé et fiché, ne permet pas de remettre en question le parti unique ou encore de critiquer l'héritage d'Ho Chi Minh.

En fait, tant que les communistes seront là, y compris ceux qui aujourd'hui optent pour une économie de marché, l'espoir de voir le pays s'améliorer véritablement, lui, n'y sera pas. Qui plus est, le retour de Viêt kieu demeurera toujours un phénomène marginal puisque plusieurs membres de la diaspora, tout comme moi, se refusent encore, après des années d'exil, à faire le voyage tant et aussi longtemps que le mot «liberté» ne résonnera pas véritablement dans l'ensemble du pays, comme cela aurait dû être le cas depuis des décennies.

IDÉES

La diminution de la possibilité forestière: une décision à revoir

ERIC ALVAREZ
Ingénieur forestier et étudiant au doctorat en aménagement forestier à l'Université Laval

FRÉDÉRIC DE LA MURE, MAE

La crise qui secoue actuellement l'industrie forestière pourrait être atténuée s'il y avait une lecture moins dogmatique du rapport Coulombe ainsi qu'une nouvelle vision pour évaluer le calcul de la possibilité forestière (CPF).

Tout d'abord, contrairement à la perception, le rapport Coulombe n'établit pas à 20 % le niveau de surexploitation passée ou présente de la forêt pour les produits SEPM (sapins, épinettes, pins gris et mélèzes). Il conclut à une surexploitation probable mais n'est pas en mesure de la chiffrer. La valeur de 20 % est en fait une mesure de précaution qui anticipe la diminution des niveaux de possibilité en 2008.

La conclusion sur la surexploitation des forêts est venue de la comparaison des résultats de simulation entre une méthode reconnue pour surestimer la possibilité forestière (méthode de Hanzlik) et Sylva II (le logiciel actuellement utilisé). Les tests ayant produit des résultats comparables, les commissaires ont conclu que Sylva II devait avoir pour conséquence de surexploiter la forêt (*«La seule chose que l'on puisse traduire des résultats obtenus par la méthode de Hanzlik, c'est que le logiciel Sylva aurait tendance à surestimer la possibilité ligneuse»*, page 144 du rapport).

D'où provient donc la diminution de 20 %? Comme justifié dans le rapport (page 245), *«une multitude de facteurs connus rendent en effet une baisse significative inévitable, particulièrement en ce qui a trait au groupe SEPM* [...]». S'ensuit une liste de facteurs dont plusieurs, comme la création d'aires protégées, n'étaient pas au programme lors des derniers CPF. La commission Coulombe s'est essentiellement attardée à anticiper, non pas à juger les CPF passés sur la base de variables qui n'étaient pas retenues.

En fait, si on veut essayer de juger d'une surexploitation passée, le seul chiffre «solide» est de 8,3 % pour les produits SEPM. C'est la valeur de diminution du volume de bois sur pied entre les inventaires des années 80 et 90.

Toutefois, quant aux conclusions à tirer de ce fait, il est clairement précisé que «[...] *la commission en vient à la conclusion que, globalement, l'ensemble des facteurs de prélèvement de la matière ligneuse, soit les perturbations naturelles, la sénescence (mortalité naturelle) et les coupes, ont entamé le capital ligneux des forêts du Québec*» (page 146). S'il faut tenir compte des perturbations naturelles dans le calcul de la possibilité forestière, force est cependant d'admettre que les activités forestières ne sont pas en train de «vider» la forêt.

Analphabètes

Quant aux causes qui auraient pu nous mener à surexploiter les produits SEPM, les commentateurs se sont empressés de dénoncer le «pillage» des industriels forestiers alors que le rapport fait plutôt référence à une réalité beaucoup plus pernicieuse et dramatique, une réalité beaucoup moins sensationnelle mais clairement soulignée: *«Force est de reconnaître que le système Sylva est complexe, d'où le fait que très peu de forestiers professionnels, jusqu'à tout récemment du moins, en comprennent les tenants et aboutissants; à ce jour, peu d'entre eux ont été en mesure de proposer des améliorations»* (page 104).

C'est une réalité: les ingénieurs forestiers sont presque des analphabètes en matière d'utilisation de Sylva et, plus généralement, de limites de l'utilisation d'un modèle de simulation.

Et il ne faut pas s'en surprendre. Ce n'est que tout récemment que la faculté de foresterie et géomatique de l'Université Laval, la seule école de formation d'ingénieurs forestiers au Québec, a inscrit à son programme un cours de formation avec Sylva (optionnel!). Ceci signifie donc que depuis l'introduction du système Sylva, soit en 1986 (et avant si on tient compte de l'ancêtre de Sylva, MODAS), l'essentiel des ingénieurs forestiers formés au Québec ont terminé leur baccalauréat sans avoir utilisé ce logiciel.

Cela signifie tout simplement que ceux qui sont responsables d'évaluer la valeur du CPF n'ont eu, pour la grande majorité, aucune formation sur le sujet pendant leurs quatre années de formation. C'est pourquoi il aura fallu attendre le rapport de la vérificatrice générale en 2002 pour que le ministère des Ressources naturelles se décide à étudier la sensibilité des intrants dans Sylva.

Pour compenser cette faiblesse, des cours de 45 heures sont offerts par des organismes externes à la faculté. Pendant ces 45 heures, on apprend à se servir du logiciel. Après, c'est avec l'expérience qu'on apprend! Diminuer de 20 % la possibilité ne changera rien à cette réalité.

150 ans à l'avance!

Finalement, si on veut vraiment innover dans notre aménagement des forêts, il faudrait avoir le courage de remettre en cause le concept même à la base du CPF, soit le rendement soutenu. Le concept de rendement soutenu implique qu'on ne peut pas produire plus qu'une certaine quantité d'un produit du bois au cours des 150 prochaines années. Il nous amène donc à établir pour le prochain siècle et demi notre structure industrielle liée aux produits du bois sans égard à l'évolution de la demande pour certains produits ainsi qu'à l'évolution de la technologie. Comme si le monde allait rester le même au cours des 150 prochaines années!

Si nous avions fait des calculs de possibilité forestière en 1855 au Québec, beaucoup d'emplois auraient été perdus car personne n'aurait prévu que l'industrie des pâtes et papiers, inexistante à l'époque, allait devenir aussi importante qu'elle l'est devenue. Il aurait alors été facile de dire que les emplois dans la récolte de pins blancs seraient non durables... sans prévoir que le nombre d'emplois décuplerait dans une nouvelle industrie!

Un exemple d'actualité illustre bien l'illusion d'éternité du rendement soutenu, soit celui de l'usine Gaspésia. Abitibi-Consolidated ne l'a pas fermée parce qu'elle n'avait pas respecté le rendement soutenu. Elle l'a fermée car la demande pour du produit «pâte» a diminué et parce qu'il aurait été absurde, d'un point de vue économique, de respecter le rendement soutenu. Cela l'aurait menée à mettre sur le marché une plus grande quantité de ce produit et, par le fait même, cela aurait fait baisser les prix.

En théorie, nous avions des emplois durables. L'évolution de la demande en a décidé autrement.

C'est pourquoi, comme le prônent deux économistes albertains et à l'instar de certaines forêts publiques américaines, on devrait laisser de côté le concept de rendement soutenu (Lucket et Williamson, 2005, *«Should sustained yield be part of sustainable management?»*, *Revue canadienne de la recherche forestière*, n° 35, pages 356 à 364).

Leur approche, qui commande une plus grande participation du public à l'élaboration des priorités d'aménagement, favoriserait l'émergence de ce qui nous fait le plus défaut dans notre structure forestière industrielle: la flexibilité. Flexibilité (et respect!) face à ce que nous offre la nature; flexibilité face à l'évolution de la demande de sociétés qui évoluent sans cesse.

Cela, la notion de rendement soutenu ne peut nous l'offrir, et sa seule prise en compte dans le CPF est à l'évidence la cause de la perte de centaines d'emplois.

Pour ces raisons, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune devrait arrêter d'agir seulement pour son image et revenir sur sa décision d'imposer une diminution de 20 % de la possibilité pour les produits SEPM d'ici 2008. Une valeur de 8,3 %, voire de 10 %, serait tout à fait appropriée. Cela permettrait à l'industrie de se restructurer en prévision des baisses attendues en 2008 tout en nous permettant de prendre le temps de réviser notre façon de faire de l'aménagement forestier dans un contexte plus serein que celui qui prévaut à l'heure actuelle.

Paroles de militante

L'ère des machines

MARIA MOURANI
Montréal

Le 4 juin 2005 restera à tout jamais une journée sombre pour le Parti québécois. Pendant que Jean Charest s'accroche au pouvoir avec un taux d'insatisfaction de 77 %, Bernard Landry n'a pu que partir, avec 76,2 % des votes, de ce parti qu'il aimait profondément et pour lequel il a consacré 40 ans de sa vie. Tant de dévouement pour se faire montrer la porte de cette manière! Qui sera le prochain chef à être sacrifié sur le bûcher de la perfection?

En politique, quelles que soient les dissensions idéologiques, il y a trois valeurs fondamentales: la solidarité, l'unité et la fidélité. Bernard Landry a gagné son vote de confiance! Restent les machines, ces entités prétendument indispensables qui broient sans aucune pitié des hommes et des femmes politiques. Des machines sans idéologie, sans aucune valeur, guidées par le pouvoir et les intérêts personnels de certains carriéristes. Mis à part la rumeur, aussi appelée *spin*, qui transforme les victimes en monstres indignes à abattre, l'ère des machines est arrivée.

En 2003, après la défaite électorale, Bernard Landry avait décidé de quitter le parti. Cependant, un grand nombre de militants s'étaient levés pour le supplier de rester. Et qu'avons-nous entendu par la suite? Déclaration de guerre, puis course larvée et, soudainement, un «ralliement». En fait, au PQ, depuis René Lévesque, on attend le sauveur, un messie. Pourtant, lui-même a été trahi et sacrifié sur l'autel des machines. Il est indéniable que le prochain chef devra bien y penser avant de se lancer dans l'aventure péquiste et être conscient du sort qui lui sera réservé au fil du temps.

Ingratitude

Un grand chef d'État a un jour dit que l'ingratitude envers les grands hommes était la marque des peuples forts. Reste à voir si c'est vraiment le peuple qui a eu raison de Bernard Landry, dit l'ours fort. Attribuer la défaite électorale de 2003 et les déboires du PQ à un seul homme, voilà qui est d'une grande lâcheté. Un parti est un tout! Ce qui en fait la vitalité ou la déconfiture revient non seulement à ses dirigeants mais aussi à sa base militante. Disons-nous solidairement, comme une famille, que nos erreurs et nos succès nous appartiennent à tous!

Au Parti québécois, il y a eu plusieurs chefs de calibre, et Bernard Landry a été l'un d'eux. Il est un grand homme qui a su mettre son pays au-dessus de tout. Il était l'homme des grandes hauteurs, celui des régions, des terres profondes qu'on oublie trop souvent. Il est un homme de culture, un idéaliste, un homme du Québec.

De mutinerie en mutinerie, le Parti québécois a mérité le départ de Bernard Landry. Durant ce congrès, le slogan de Verchères pour le vote de confiance était celui-ci: *«J'ai confiance en nous»*. Reste un deuil à faire, une réalité à accepter, un chemin à poursuivre.

Quel bilan pouvons-nous alors faire de ce congrès? Le Parti québécois, après deux ans de travail dans des conditions difficiles, a un nouveau programme. Des hommes et des femmes de bonne volonté veulent toujours poursuivre la lutte courageusement, malgré la petite politique des machines. Ce sont des militants qui ne peuvent surtout pas baisser les bras afin que le combat de ceux qui sont passés avant eux n'ait pas été vain. L'unité du parti devient une nécessité pour la survie de ce projet de liberté. [...]

À la mémoire d'un poète

PIERRE VADEBONCŒUR
*Écrivain et membre de la Fondation Émile-Nelligan**

Le dévoilement d'un buste à la mémoire d'Émile Nelligan, l'installation de ce buste ici, au carré Saint-Louis, à quelques pas de la maison où il vécut, au cœur du Montréal actuel et ancien, évoque pour nous bien plus que ce qu'on pourrait croire. S'il est, à Montréal, un lieu de poésie et d'histoire, c'est cet endroit même.

Nelligan, son drame, sa poésie, son époque, ce lieu, d'une manière étonnamment suggestive, cela nous *parle*. Il en est ainsi depuis cent ans.

On pourrait se demander pourquoi Nelligan occupe, dans nos cœurs et dans notre mémoire, une place aussi significative, et pourquoi le souvenir de ce poète nous paraît si attachant. C'est un fait rare dans les lettres. Le souvenir de Nelligan, étrangement, est comme fondu dans notre personnalité collective et individuelle, et de même son époque.

Il s'agit presque d'une légende. Nelligan est légendaire. Le peuple québécois est lui-même en quelque sorte un rêve, imaginé bien que réel, incertain quoique persistant, et, à terme, qui sait?, peut-être sauvé, peut-être perdu. Il y a communication entre ces deux légendes.

Le génie

Nelligan avait du génie. Je tiens ce fait pour incontestable. Mais cet adolescent a tout de suite été brisé. Son génie a eu trop peu de temps.

Jean-Pierre Issenhuth cite quelque part Gabriel Nadeau, qui raconte ceci: *«Quelquefois, au milieu d'une conversation ou d'une lecture,* [Nelligan] *était pris d'une inspiration subite et se mettait à improviser. Des vers entiers sortaient de sa bouche, tout faits. Les autres, il achevait de les scander avec des sons inarticulés, comme un chanteur fredonnant un air dont il a oublié les mots.»* Dantin notait. Puis, il lisait l'ébauche. *«Nelligan écoutait sans rien dire, frappé d'une indifférence soudaine, comme s'il se fût agi de la poésie d'un autre.»*

La vie de Nelligan, à peine commencée, est tombée dans la fatalité. Nous savons ce que c'est que la fatalité. Elle a pesé sur les grands épisodes de notre histoire, depuis et y compris la Conquête.

De même et parallèlement, dans la première moitié du XX* siècle, un sort néfaste atteignit, et tôt dans leur vie, d'admirables figures: après Nelligan, un Saint-Denys Garneau, ou le compositeur André Mathieu après son enfance, pour ne nommer qu'eux.

Gaston Miron dut à sa force d'échapper à un destin semblable, et de même aussi d'autres poètes et quelques grands artistes. Mais, il est vrai, ils appartenaient à la seconde moitié du siècle, et cela fut leur salut.

Le renversement

Nous avons connu, dans la modernité, un renversement de situation. Et nous avons fait la Révolution tranquille, étonnant redressement, mutation inespérée, dont il n'y a pas eu d'équivalent au Canada et qui s'inscrit d'ailleurs comme exemplaire dans l'histoire générale contemporaine.

Cette modernité diffère radicalement de l'époque de Nelligan. Le langage d'aujourd'hui tranche sur les accents nostalgiques, voire funèbres, du poète. Mais déjà, chez lui, une certaine modernité, par les formes, faisait effort pour s'imposer, malgré les thèmes vieillis qui paraissent dominer son art.

L'œuvre de Nelligan, quoi qu'il en soit, est manifeste, et elle l'est à un degré surprenant. C'est là un signe, s'il en fut. La faveur qu'on accorde à cette œuvre depuis un siècle en témoigne. Nous sommes ici, avec la fondation qui porte son nom, pour exprimer dans le bronze cette renommée, qui nous est chère.

L'art, la poésie, sont désormais proclamés ici dans cet espace public, dans la ville, au tout premier plan de ce qui compte dans une société. Je pense bien que notre poète aurait souhaité une suite comme celle-là, qui est comme l'expression de sa victoire.

** Texte lu hier soir lors du dévoilement du buste d'Émile Nelligan à Montréal.*

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (*redaction@ledevoir.com*) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes **à l'information générale et métropolitaine** : Gérald Dallaire (*adjoint au directeur de l'information*), Jeanne Corriveau (*affaires municipales*), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (*éducation*) ; Josée Boileau (*éditorialiste, responsable de la page Idées*), Brian Myles (*justice et faits de société*), Clairandrée Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (*environnement*), Benoît Munger (*responsable du site Internet*), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (commis internet) Isabelle Paré (*santé*), Louise-Maude Rioux-Soucy (*surnuméraire*) ; Pauline Gravel (*sciences*) ; Guillaume Bourgault-Côté (*surnuméraire*), Michel Garneau (*caricaturiste*) ; Diane Précourt (*responsable des pages thématiques*) ; Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (*relecteurs*), Renée Léo Guimont et Serge Paquin (*relecteurs surnuméraires*) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*) ; **à l'information culturelle** : Michel Bélair (*théatre et cahier culture*), Julie Carpentier (*pupitre*), Paul Bennett (*pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end*), Stéphane Baillargeon (*reporter*), Paul Cauchon (*médias*), Caroline Montpetit (*livres*), Odile Tremblay (*cinéma*), Bernard Lamarche (*arts visuels et musique*), Frédérique Doyon (*surnuméraire*) ; **à l'information économique** : Gérard Bérubé (*adjoint au directeur de l'information*), Dominique Reny (*pupitre*), Philippe Papineau (*surnuméraire*), Éric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (*surnuméraire*); **à l'information internationale** : Jean-Pierre Legault (*pupitre international et page éditoriale*), Claude Lévesque, Guy Taillefer (*adjoint au directeur de l'information*), Serge Truffaut (*éditorialiste*) ; **à l'information politique** : Hélène Buzetti et Manon Cornellier (*correspondantes parlementaires à Ottawa*), Tommy Chouinard et Robert Dutrisac (*correspondants parlementaires à Québec*), Kathleen Lévesque ; Marie-Hélène Alarie (*secrétaire à la rédaction*) ; Marilyse Hamelin, Alexandre Shields (*commis*). **La documentation** : Gilles Paré (*directeur*) ; Manon Derome, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*). **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING** Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebai, Mélisande Simard (*publicitaires*), Laurence Thériault (*directrice adjointe*), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (*secrétaire*). **LA PRODUCTION** Christian Goulet (*directeur de production*), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis, Olivier Zuida. **INFORMATIQUE** Yanick Martel (*responsable*). **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Linda Thériault (*responsable service à la clientèle, distribution et tirage*), Roxanne Labelle (*coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation*), Loli Sénéchal-Berthiaume, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard. **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (*responsable des services comptables*), Céline Furov, Germain Haeck (*contrôleur*), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (*adjointe administrative*), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

RELAIS

SUITE DE LA PAGE 1

«à droite et à gauche», même si ça reste pour l'instant *«des rumeurs»*.

Mais visiblement, cette possibilité pourrait enlever une épine au pied du chef bloquiste. *«Ce qui préoccupe le plus Gilles Duceppe, c'est de laisser le Bloc dans le trouble avant une élection, continue cette source. Ensuite seulement, il réfléchit s'il peut battre Marois ou Legault. Il sait que c'est un défi, mais ça vient après dans ses réflexions. La situation du Bloc pèse très lourd.»*

Gilles Duceppe ne veut surtout pas *«se faire taxer d'avoir quitté le parti pour servir seulement ses ambitions personnelles»*. *«S'il pense que ça va être perçu comme ça, il ne fera probablement pas le saut»*, explique ce bloquiste. Suivant cette logique, Gilles Duceppe est très conscient qu'il doit y avoir des candidats solides dans les rangs d'une éventuelle course au leadership du Bloc, question de démontrer qu'il ne laisse pas son parti en difficulté. *«Ça prend des candidats de calibre dans les rangs, même si ce n'est pas imposé et que les militants doivent se prononcer. Il ne faut pas qu'il y ait de vacuum après un départ de Gilles Duceppe et il le sait»*, explique cette source.

Lorsque le PQ avait déroulé le tapis rouge à Lucien Bouchard après la démission de Jacques Parizeau dans la foulée de la défaite référendaire de 1995, le Bloc québécois avait été déstabilisé: la succession n'avait pas été assurée causant une période de déchirements internes.

Les contacts avec André Boisclair se poursuivaient hier. L'ancien ministre, parti l'année dernière étudier à Harvard aux Etats-Unis, a récemment été recruté à Toronto par la firme de consultants McKenzie. Reconnu comme un habile débatteur, M. Boisclair a été élu à 23 ans en 1989. S'il a une expérience des fonctions ministérielles, il n'a toutefois jamais dirigé une équipe; le Bloc serait l'occasion de démontrer ses capacités.

Certains adeptes de M. Boisclair croient plutôt qu'il doit offrir ses services au Parti québécois et tenter sa chance pour succéder à Bernard Landry. André Boisclair n'a pu être joint hier.

Du côté du Bloc québécois, on n'exclut pas la venue de M. Boisclair à Ottawa, même si on reste très prudent sur cette possibilité. Pour Pierre Paquette, député bloquiste et proche de Gilles Duceppe, *«l'idée que M. Boisclair se présente est envisageable»*, puisqu'il est un *«candidat de valeur»*. Présenté régulièrement comme un successeur possible à la tête du Bloc, Pierre Paquette affirme toutefois ne pas avoir entendu parler concrètement du tandem Duceppe-Boisclair.

Il juge d'ailleurs *«très fantaisiste»* d'imposer André Boisclair aux militants du Bloc. *«Chaque parti a ses règles et, au Bloc, le chef doit être élu au suffrage universel des membres*, dit-il. *La décision leur appartient à eux, pas aux apparatchiks d'un parti. On ne peut pas imposer un chef.»* Il souligne que tant M. Duceppe que M. Boisclair ne font *«pas l'unanimité d'un côté ou de l'autre»*. *«Au PQ, ce n'est pas tous les militants qui veulent avoir Duceppe et, au Bloc, il y a beaucoup de gens qui veulent le garder»*, dit-il.

Plusieurs députés bloquistes réfléchissent aussi à la succession de Gilles Duceppe et à l'impact de son départ sur la scène fédérale. *«Le front politique souverainiste à Ottawa est maintenant aussi important que celui de Québec. Est-ce qu'on va déshabiller Paul pour habiller Pierre? On peut se poser la question. La perte d'un chef du calibre de Gilles Duceppe serait une perte énorme»*, a souligné le député Richard Marceau sur les ondes de RDI, hier en fin de journée.

Le Devoir

Craintes à propos de la contamination du saumon d'élevage

FABIEN DEGLISE

Le Québec a-t-il été épargné par le saumon d'élevage contaminé au vert de malachite de la Colombie-Britannique? Quelques jours après le déclenchement d'un rappel en règle par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), la question restait toujours sans réponse hier. Mais les autorités sanitaires se veulent toutefois rassurantes, prétextant que le poisson incriminé a été en grande partie exporté et était aussi périmé.

«Il est difficile de dire si ce saumon s'est retrouvé dans des réseaux de distribution du Québec, a expliqué Alain Charette, porte-parole de l'agence fédérale. *À ce jour, 10 courtiers en alimentation ont été identifiés* [comme ayant mis en marché ce saumon] *dans quatre provinces: Colombie-Britannique, Alberta, Manitoba et Ontario. Nous ne connaissons pas, toutefois, les liens entre ces courtiers et des commerçants du Québec.»*

Originaire de la ferme Stolt Sea Farm de la rivière Campbell en Colombie-Britannique, ce saumon d'élevage vient une fois de plus jeter un pavé dans le bassin de la pisciculture. En mars dernier, les autorités sanitaires de Vancouver ont, en effet, découvert chez lui des traces de vert de malachite, un fongicide utilisé pour protéger les œufs de chinook (l'espèce de saumon) contre un champignon ravageur. Cette présence allait de 0,31 à 1,3 parties par milliards, selon les échantillons. Le hic, le Canada a banni ce produit chimique depuis 1992 en raison de son caractère possiblement cancérigène et y applique la politique de la tolérance zéro.

Selon l'ACIA, près de 120 000 livres de saumons contaminés ont été lâchés dans la nature par l'éleveur. Trente-cinq mille livres à peine ont été retrouvées. Le reste a pris le chemin des États-Unis, de Taiwan, de Singapour et du Japon. Par ailleurs, près de 20 % de cette production est demeuré à l'intérieur du marché canadien, selon les résultats préliminaires de l'enquête en cours.

«Ce n'est pas courant de trouver des traces de vert de malachite dans le saumon, a commenté M. Charette. *C'est une substance que nous surveillons et que nous allons continuer à surveiller.»*

Le Devoir

FORMATION

Un «bon pourcentage» des entreprises sont seulement préoccupées d'atteindre l'objectif du 1 % sans accorder suffisamment d'importance à la pertinence et à l'efficacité de cette formation

SUITE DE LA PAGE 1

deux semaines, a annoncé lundi, en entrevue au *Devoir*, Michelle Courchesne. Il fera ensuite l'objet d'un examen et de débats en commission parlementaire.

On y verra, selon la ministre, que *«la loi avait sa raison d'être»*, ne serait-ce que pour sensibiliser les entreprises à l'importance d'investir dans la formation de leurs employés. On y constatera toutefois aussi qu'il est temps de *«travailler sur la qualité plutôt que sur la quantité»*, a-t-elle ajouté, notamment parce qu'un *«bon pourcentage»* des entreprises sont seulement préoccupées d'atteindre l'objectif du 1 % sans accorder suffisamment d'importance à la pertinence et à l'efficacité de cette formation. *«Il y a peut-être beaucoup trop de colloques, de séminaires et de conférences de ce type-là»*, a-t-elle observé sans vouloir, pour le moment, donner plus de détails sur le contenu du rapport et de ses suites possibles.

Dans une version préliminaire du rapport, datée du mois de mars et dont *Le Devoir* a obtenu copie, on peut lire qu'environ la moitié des activités de formation ont été confiées à des ressources autres que celles habituellement reconnues dans la loi ou par le ministère.

Précisant que le degré d'atteinte des objectifs qualitatifs de la loi était encore techniquement difficile à mesurer, le ministère rapporte néanmoins que les employeurs et les employés estiment généralement que la formation prodiguée a contribué *«à favoriser l'emploi, l'insertion en emploi et la mobilité de la main-d'œuvre»*.

Améliorer la pertinence

Explorant les moyens d'améliorer la pertinence et l'efficacité de la loi, on y propose, entre autres, *«de passer progressivement d'un dispositif essentiellement axé sur une comptabilisation des dépenses de formation à un dispositif permettant d'obtenir et de mesurer des résultats en termes de développement des compétences et d'amélioration de la qualification de la main-d'œuvre»*.

«L'approche, poursuit-on plus loin, *que représente "l'obligation du 1 %" ne saurait, à elle seule, permettre de relever les défis que le vingt et unième siècle nous réserve en matière d'emploi, lesquels varient en fonction des secteurs économiques, voire même selon les segments de la main-d'œuvre qui correspondent à différents niveaux de compétences.»* Un nouveau mécanisme de mutualisation volontaire, dit-on, et la reconnaissance des contributions des entreprises à un fonds sectoriel ou territorial pourraient constituer des voies à privilégier.

Membre de la Commission des partenaires du marché du travail, à laquelle la version finale du rapport a été soumise, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) y détecte une ouverture à la levée, pour certaines entreprises, grandes ou petites, de l'obligation *«comptable»* du 1 % pour la remplacer par une *«obligation de résultat»*.

Chaque secteur économique, explique son analyste principal des politiques, André Lavoie, pourrait ainsi convenir de compétences et de normes professionnelles communes que les entreprises s'engageraient ensuite à enseigner à leurs employés, sans pour autant être tenues de dépenser nécessairement leur 1 %. Cet engagement pourrait prendre la forme, par exemple, de l'adoption de plans de formation interne.

Le degré d'efficacité d'une telle approche pourrait être difficile à mesurer, admet-il. Il aurait toutefois l'avantage de mieux tenir compte de la réalité des PME encore soumises à la loi, tout en évitant de les enterrer sous la paperasserie gouvernementale.

Les milieux patronaux avaient évoqué le même argument pour obtenir du gouvernement libéral nouvellement élu qu'il relève, à la fin de l'année 2003, de 250 000 $ à un million la masse salariale totale des entreprises auxquelles s'applique la loi, exemptant du coup 25 000 des 36 000 entreprises soumises jusque-là à ses dispositions.

Autre membre de la Commission des partenaires du marché du travail, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, se demande si les représentants patronaux ne prennent pas leurs rêves pour la réalité. *«Cette idée a bien été évoquée*, confirme-t-il à propos de l'échange de l'obligation du 1 % pour une obligation de résultat. *Mais depuis, nos discussions ne sont absolument pas allées de ce côté-là. L'obligation de consacrer au moins 1 % de la masse salariale à la formation n'est pas remise en question»*, assure-t-il.

Il n'en dresse pas moins un *«bilan mitigé»* de la loi 90. *«Au début, il y a eu une amélioration constante de la formation dans les entreprises. Mais il semble que cela se soit arrêté et que la situation est stable depuis quelques années. Et le problème est que les compagnies qui en faisaient le moins ont été exclues de la loi, par le gouvernement libéral, en 2003.»*

Selon les statistiques contenues dans le rapport préliminaire du ministère, la proportion des employeurs ayant déclaré avoir consacré au moins 1 % de leur masse salariale à la formation serait passée de 76,6 % à 78,1 % de 2000 à 2003, les sommes manquantes ayant, par conséquent, dû être versées en pénalités au Fonds national de formation de la main-d'œuvre. Les résultats variaient selon la taille des entreprises, le taux d'atteinte de celles ayant une masse salariale de un million et plus passant, durant la même période, de 87,6 % à 88,2 %, alors que les entreprises avec une masse salariale de 250 000 $ à 500 000 $ voyaient leur score passer de 67,9 % à 70 %.

Le Devoir

CLIMAT

SUITE DE LA PAGE 1

mondiale, émettent chaque année le quart de toutes les émissions de GES de la planète et leur contribution globale depuis le début de l'ère industrielle s'élève au tiers de toutes les émissions d'origine humaine.

Les 11 académies scientifiques affirment que le réchauffement du climat doit de toute évidence être attribué aux activités humaines, et en particulier à l'utilisation de combustibles fossiles pour le transport et l'énergie: *«La compréhension actuelle que nous avons des changements climatiques est désormais clairement suffisante pour justifier une action rapide de la part des nations»* afin de conjurer le mégaphénomène planétaire.

Même s'il demeure des chercheurs qui contestent la réalité des changements climatiques, leur poids demeure marginal par rapport à celui des académies scientifiques, qui regroupent le gratin des scientifiques de chaque pays. Le consensus exprimé hier par ces institutions nationales est d'autant plus important que ces dernières ne sont pas regroupées dans un organisme commun qui pourrait défendre une ligne politique, comme on accuse parfois le Groupe international d'experts sur le climat (GIEC), rattaché à l'ONU, d'en avoir une afin de discréditer ses conclusions.

Pour Lord May of Oxford, président de la Société royale des sciences d'Angleterre, le sommet du G8 des prochaines semaines constituera *«un moment sans précédent dans l'histoire humaine»* parce qu'il déterminera si la planète réagit avec réalisme, précaution et solidarité devant la plus grande menace d'origine humaine qui la confronte.

«Nos leaders, a-t-il dit, *sont devant un choix incontournable: ils bougent maintenant ou transfèrent le prix de l'inaction aux prochaines générations. Jamais dans le passé notre espèce n'a fait face à un défi aussi global. Et si nous ne passons pas à l'action maintenant, tout retard rendra plus difficile nos démarches pour arrêter ce train infernal qui ne cesse d'accélérer.»*

Les scientifiques, qui n'ont toutefois pas déposé de scénario de réductions, ont demandé aux Etats-membres du G8 *«de déterminer les mesures rentables dans une logique de coûts-bénéfices, qu'on pourrait mettre en place maintenant pour contribuer à des réductions de GES, substantielles et permanentes»*.

L'action californienne

Au même moment, en Californie, des centaines de maires provenant des plus grandes villes du globe ont signé un protocole d'entente axé principalement sur la lutte locale aux changements climatiques, grâce à un plan en 21 points axé principalement sur une amélioration radicale des transports en commun d'ici 10 ans et une croissance zéro des déchets voués à l'enfouissement, une autre source non négligeable de GES. Leur protocole vise aussi à réduire de 10 % d'ici sept ans la consommation d'électricité des grandes villes du monde en modifiant l'éclairage, les règles gouvernant la publicité, la climatisation, etc.

La veille, le gouverneur de la Californie, Arnold Schwarzenegger, ouvrait la marche en signant le décret qui rend exécutoires légalement les objectifs de réduction des GES de cet État. La Californie cible d'ici 2010 une réduction de 11 % de ses GES, ou de ramener ceux-ci au niveau de 2000. En 2020, le même État devra avoir ramené ses émissions au niveau de 1990 et en 2050, les avoir réduites de 80 % par rapport au niveau actuel. Les États de la Nouvelle-Angleterre se sont donné des échéanciers de réduction assez semblables, ce qui élargit aux États-Unis le nombre de territoires qui défient la politique du laisser-faire du président Bush sans pouvoir s'inscrire cependant sur le marché international des GES pour le plus grand profit de leurs entreprises.

Pour Steven Guilbeault, de Greenpeace Québec, la prochaine rencontre des parties au protocole de Kyoto, qui se déroulera à Montréal en novembre, devrait ouvrir la porte à des ententes avec des gouvernements autres que ceux des États-nations, voire avec des mégapoles urbaines, au lieu de toujours attendre le feu vert des gouvernements nationaux, ce qui permettrait notamment d'élargir le marché international d'échanges ou d'achats de permis d'émissions. L'inquiétude des pays en voie de développement, comme la Chine et l'Inde, devant le phénomène du réchauffement, estime Steven Guilbeault, qui a suivi toutes les négociations sur le protocole, ne débouchera pas nécessairement sur des objectifs nationaux de réduction, similaires à ceux de Kyoto. Mais, dit-il, la Chine pourrait, par exemple, décider de réduire ses émissions par un recours plus substantiel à des énergies vertes émergentes et le Brésil, viser une réduction majeure de la coupe de bois en forêt amazonienne, ce qui serait l'équivalent d'une importante réduction de sa consommation d'hydrocarbures.

«Toutes les possibilités importantes d'action positive sur le climat doivent être considérées, même si cela ouvre la porte à des ententes différentes ou éventuellement sectorielles», concluait-il.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 Ⓜ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: **www.ledevoir.com**

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone	(514) 985-3333
Par télécopieur	(514) 985-3360
Par courriel	redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone	(514) 985-3346
Par télécopieur	(514) 985-3390

La publicité

Au téléphone	(514) 985-3399
Par télécopieur	(514) 985-3390
Extérieur de Montréal	1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone	(514) 985-3344
Par télécopieur	(514) 985-3340
Par courriel	avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémoriel)

Au téléphone	(514) 525-1149
Par courriel	info@lememoriel.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone	(514) 985-3322
Par télécopieur	(514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone	(514) 985-3355
du lundi au vendredi de	7h30 à 16h30
Par télécopieur	(514) 985-5967
Par courriel	abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal	1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

KIGALI

SUITE DE LA PAGE 1

Luc Picard jongle souvent avec ces questions-là. L'acteur montréalais est entré dans la peau de Valcourt, le personnage de journaliste en poste à Kigali, né sous la plume de l'écrivain Gil Courtemanche. Picard observe autour de lui, trouve les comédiens, les figurants, les badauds rwandais bien dociles. *«Jamais une once d'agressivité... Alors qu'il y a dix ans... »*

À l'Hôtel des Mille Collines

L'équipe du film *Un dimanche à la piscine à Kigali* est installée à l'Hôtel des Mille Collines. Notre petit groupe de journalistes invités aussi. On a fait le long trajet en avion jusqu'ici avec Gil Courtemanche, l'auteur du roman à l'origine du film que dirige Robert Favreau. Autour de la piscine en question, l'écrivain-journaliste trouve que l'hôtel a un peu changé. De vilains parasols géants et la végétation montée en graine bloquent la vue. À part son ami Zozo, chef de la réception, le personnel n'est plus le même qu'avant *«les événements»*. Gentille, la belle barmaid qui a inspiré son héroïne est disparue pendant le génocide. Dans la vraie vie, Courtemanche n'a jamais eu d'aventure avec elle, même si, attablé devant sa bière et ses souvenirs, il ressemble plus que jamais à Valcourt, son alter ego du roman.

Entre «avant» et «après», une différence de taille: l'Hôtel des Mille Collines, Kigali et tout le Rwanda, francophones avant le génocide, ont beaucoup viré à l'anglais. Entre eux, les gens parlent le kinyarwanda, une langue de souche bantoue. Mais le président et dictateur du pays, Paul Kagamé, et plusieurs membres du Front patriotique rwandais (FPR) ont longtemps vécu en exil en Angola, avec l'anglais comme langue seconde. Ils l'ont implanté une fois rentrés au pays. Les déplacements de population ont fait le reste. Oui, le français bat de l'aile.

Gil Courtemanche avait travaillé à Kigali pour Radio-Canada. Deux séjours de quatre mois à la fin des années 90, des visites précédentes aussi. Il n'était pas au Rwanda pendant le génocide mais avait vu la fièvre assassine monter durant son passage. Après le massacre, il est venu recueillir des témoignages de survivants, a lu des tonnes de documents, imaginé le reste. Contre toute attente, son roman, par ailleurs fort bien écrit, a connu un énorme succès. Le voici donc porté à l'écran.

Un génocide renouvelé

Fait troublant: aujourd'hui, le cinéma renouvelle à sa manière le génocide. *Un dimanche à la piscine à Kigali* est le quatrième film tourné sur ces massacres collectifs à la machette. *Hôtel Rwanda*, dont l'action principale se situait à l'Hôtel des Mille Collines (très différent du vrai), avait été tourné en Afrique du Sud. *Sometimes in April*, de Raoul Peck, et *Shooting Dogs*, de Michael Caton Jones, une production de la BBC, ont été tournés en sol rwandais. Tout comme *Hundred Days*, passé en coup de vent sur les écrans.

«Un dimanche... *est le premier film en français sur la question*, explique le cinéaste Robert Favreau. *Il est aussi le premier avec un héros blanc, auquel le public occidental pourra sans doute s'identifier plus facilement. Et puis, on entre à l'intérieur des maisons avec un microscope, sans chercher à voir grand. Autre singularité, le génocide apparaît en simple fond de scène pour une histoire d'amour située au premier plan.»*

Le cinéaste a écrit le scénario avec l'aide de l'auteur. Le personnage de Valcourt, qui criait son amour pour Gentille dans le roman sans l'aider à quitter le pays — la vouant ainsi à une mort quasi certaine —, a gagné en humanité. Sous les traits de Luc Picard, le héros rajeunit, apparaît soudain plus idéaliste. C'est une jeune actrice française, Fatou N'diaye, née au Sénégal, qui interprète Gentille. Les rôles principaux ne pouvaient pas être rwandais, faute de comédiens chevronnés. *«Elle est belle comme Gentille mais ne lui ressemble pas du tout»*, dit Courtemanche en l'apercevant.

Cette production est entièrement québécoise, rare ou unique fiction de chez nous tournée entièrement à l'étranger. Aucune scène en studio montréalais, mais des décors souvent recréés par des artisans rwandais, plus vrais que nature. La maison du père de Gentille, avec l'étable à quelques kilomètres de la ville, semble posée dans le décor depuis toujours.

Trente-sept jours de tournage, 250 figurants, 38 personnages, 27 décors, des barrages à construire sur les routes, des cadavres à créer, des horaires de 12 heures par jour. Jamais Favreau n'a connu de tournage plus difficile, jamais non plus il ne s'est senti entouré d'une équipe plus compétente.

Après tout, l'Afrique offre sa lenteur, son manque de matériel. Et l'équipe du film demande au pays de réveiller sa mémoire douloureuse pour la caméra. Mais se relève-t-on vraiment de ce cauchemar-là? Le silence des Rwandais est lourd de paroles tues.

Le Devoir

Odile Tremblay est au Rwanda à l'invitation du producteur Équinoxe films.